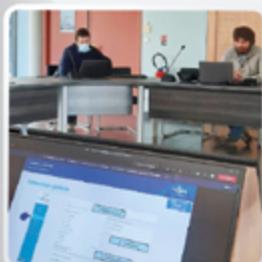


rapport d'activité

2021



ÉDITO

2021, une année manquée ? Je viens de relire mon édito du rapport d'activité de 2020 : je concluais à l'époque que le Siéml tenait à « marquer sa solidarité en mettant en place des mesures contractuelles immédiates » pour être « à la hauteur du plan de relance » et « contribuer au rebond des territoires ». Nous ne sommes hélas pas parvenus à nous insérer dans les circuits locaux de financement et de contractualisation entre l'État et les collectivités locales. Le seul guichet qui nous a été favorable a été celui, national, du Facé ; avec certes de nouvelles subventions labellisées France relance mais un cantonnement géographique dommageable. Malheureusement, nous avons ainsi manqué une occasion de créer des synergies entre les différents dispositifs, de massifier les actions et de maximiser leur efficacité. Du point de vue de la transition énergétique, France relance n'a pas fonctionné car nos communes n'étaient pas prêtes et l'État fonctionne toujours en silo malgré son discours d'ouverture et de transversalité. Résultat, nous avons perdu un an et aujourd'hui, les communes ne sont pas davantage préparées à traverser les tensions énergétiques inédites qui sont devant nous. Les marges de manœuvre ont fondu comme glacier au soleil et nous allons malheureusement encore subir plutôt qu'agir...

Que ce tableau un peu sombre et critique ne cache pas cependant les belles avancées de 2021. En février, nous avons porté sur les fonts baptismaux la coopérative d'avitaillement GNV/bioGNV BVér en partenariat avec plusieurs acteurs locaux parmi lesquels Baugeois Vallée. En mai, nous avons mutualisé nos forces avec nos voisins ligériens, mayennais et vendéens pour opérer plus efficacement nos infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Au cours de l'été, nous avons préparé le renouvellement de nos marchés de travaux et de maintenance. En novembre, nous avons contractualisé avec l'ADEME pour constituer le guichet d'entrée des petits projets de chaleur renouvelable dans le département. 2021, c'est aussi l'année de nos premières horloges connectées pour l'éclairage public, des nouvelles prestations SIG auprès des EPCI, de la multiplication par 2,5 des communes faisant appel au conseil en énergie ou encore du lancement du projet d'autoconsommation collective à Écouflant.

En décembre enfin, nous avons adopté notre feuille de route stratégique pour 2026. La trajectoire du syndicat connaît depuis la réforme des statuts de 2015 une croissance sans précédent ainsi qu'une très forte diversification, que nous entendons bien poursuivre tout au long de ce mandat afin d'accompagner plus efficacement nos territoires sur le chemin de la résilience énergétique. La route est jonchée d'obstacles : crise de croissance, déficit de communication, manque d'agilité, environnement énergétique et institutionnel en profonde mutation, financements toujours plus incertains... C'est en prenant conscience tous ensemble des défis qui sont devant nous que nous parviendrons à les surmonter. C'est aussi en mettant davantage en lumière les valeurs fortes qui rassemblent nos élus et nos agents et confèrent plus de sens à notre action. Notre époque est trouble et de plus en plus contraignante : il nous faut rechercher l'efficacité et la fluidité. Pour nous y aider, nous avons impulsé deux projets transversaux avec d'un côté une labellisation RSO Lucie 26000 et de l'autre un projet de territorialisation accrue de notre gouvernance, de notre organisation opérationnelle et de nos programmes d'actions.

Jean-Luc DAVY
président du Siéml

LA COOPÉRATION RÉGIONALE	3
LES FAITS MARQUANTS	5
UNE GOUVERNANCE ACTIVE ET TERRITORIALISÉE	6
GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE	8
PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE AUX CÔTÉS D'ENEDIS	10
OPTIMISER ET PILOTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	12
PARTAGER LA GESTION DE LA DONNÉE	15
ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS	16
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	18
DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ALTERNATIVE	20
LES RESSOURCES FINANCIÈRES	22
LES RESSOURCES HUMAINES	24
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	26
COMMUNICATION	26
EN ROUTE VERS L'EXIGEANTE DÉMARCHE DE RSO	27
LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE	28
ANNEXES	31

Directeur de la publication
Jean-Luc DAVY, président

Co-directeur de la publication
Emmanuel CHARIL,
directeur général des services

Comité de rédaction
Katell BOIVIN, chargée de mission
gouvernance et communication /
Élise TRICARD, directrice générale
adjoite pôle ressources et moyens

Rédaction
Antoine BURBAUD /
Les services du Siéml

Conception graphique
Manuela TERTRIN,
chargée de conception graphique

Crédits photographiques
Siéml sauf mentions contraires

Impression : octobre 2022

LA COOPÉRATION RÉGIONALE

REPRÉSENTATION, PROSPECTIVE ET MUTUALISATIONS OPÉRATIONNELLES

SEM Croissance verte, observatoire de la transition écologique, restructuration du groupe EDF ou encore prospective relative aux circuits courts de l'énergie : ces grands dossiers régionaux ont rythmé l'ordre du jour de l'entente Territoire d'énergie Pays de la Loire, qui fédère le département de la Sarthe, le Siéml, le Sydela (44), le Sydev (85), le syndicat d'énergie de la Mayenne (TE53) et le conseil régional. 2021 a été aussi l'année du premier marché groupé pour opérer le réseau public régional de bornes de recharge pour véhicules électriques, marché qui a donné et donne encore du fil à retordre à ses protagonistes.

LES INITIATIVES CONDUITES EN 2021

→ LES CIRCUITS COURTS DE L'ÉNERGIE

Constatant que les projets locaux d'autoconsommation ne cessaient de se multiplier et voyant poindre le concept de communautés énergétiques, le pôle régional a planché toute l'année sur les circuits courts appliqués à l'énergie. L'ouverture de la réglementation et la complexité des projets engendrent un besoin de partage de connaissances et d'expériences entre les syndicats. Production, groupement d'achat, services... de nouvelles compétences transversales émergent en complément des missions historiques des syndicats, dans un contexte d'évolution rapide de l'écosystème énergétique. Un séminaire a été organisé le 22 octobre pour favoriser la réflexion des syndicats départementaux d'énergie sur la place et le rôle qu'ils peuvent jouer dans ce nouveau paysage énergétique territorial.

→ LE MARCHÉ IRVE

Depuis mai 2021, les syndicats départementaux d'énergie de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Vendée gèrent en commun leurs infrastructures de recharge pour véhicules électriques au travers d'un marché global de performance confié à l'opérateur Spie. Ce marché a connu d'importantes difficultés dans sa phase de reprise des bornes existantes, dont certaines perdurent encore aujourd'hui du fait des tensions industrielles qui ont marqué la relance post crise sanitaire. L'entente régionale a consacré une grande partie de ses forces à veiller malgré tout à la continuité et la qualité du service public de recharge.

→ LA RESTRUCTURATION DU GROUPE EDF : OUI MAIS PAS SANS LES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

En mars, l'entente régionale est intervenue auprès du président du groupe EDF et du ministre de la Transition écologique concernant le projet Hercule et son impact sur la gestion des réseaux électriques. L'opacité autour de cette restructuration et la privatisation programmée du gestionnaire de réseau Enedis ont pu faire croire à la remise en cause du principe de péréquation du tarif d'acheminement de l'électricité. Le projet a finalement été ajourné mais le pôle reste vigilant.



L'INFO EN +

LES SYNDICATS D'ÉNERGIE REPRÉSENTÉS AU SEIN DE L'OBSERVATOIRE TEO

TEO est l'observatoire régional de la transition écologique créé par la DREAL, l'ADEME et le conseil régional. Son collègue énergie / climat fédère ces trois entités, les grands gestionnaires de réseau de gaz et d'électricité ainsi que, depuis mars 2021, Territoire d'énergie Pays de la Loire. C'est en effet grâce et au travers de l'entente que les syndicats départementaux d'énergie sont parvenus à intégrer TEO, ce qu'ils demandaient depuis sa création.

<https://teo-paysdelaloire.fr>

AUTRE COOPÉRATION

SEM CROISSANCE VERTE

Au premier semestre 2021, la région des Pays de la Loire a lancé sur les fonds baptismaux une société d'économie mixte afin de contribuer au développement et à l'ingénierie des projets MDE / EnR territoriaux. C'est avec l'entente régionale que les acteurs régionaux ont pu conduire efficacement les discussions pour organiser la représentation des syndicats d'énergie au sein de la SEM et de son fonds d'investissement.

<https://croissance-verte.net>

LES FAITS MARQUANTS

QUATRE SAISONS ARDENTES AU RYTHME DES NOMBREUX PROJETS

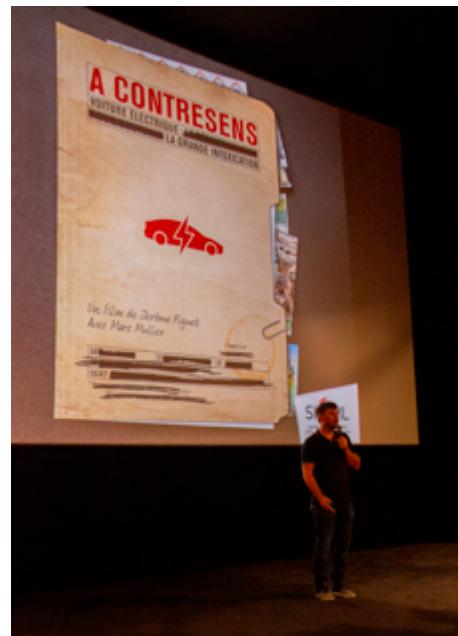
En février, le Siéml a contribué activement à la création de BVer, la société coopérative chargée de porter le projet de station d'avitaillement GNV/bio-GNV à proximité de l'unité de valorisation énergétique de Lasse et de son écosystème. Plusieurs acteurs sont autour de la table au côté du Siéml : Baugeois Vallée, Noyant bio énergies (méthanisation), Alter énergies, le Sivert et Incub'Ethic. Cette future station bioGNV est inédite dans son format coopératif inspiré par l'économie sociale et solidaire et constitue une belle initiative sur la forme (collégialité) et le fond (développement des carburants alternatifs renouvelables et des circuits courts).

Au printemps, les syndicats départementaux d'énergie de la Vendée, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de Maine-et-Loire ont uni leurs forces pour gérer en commun leurs réseaux de bornes de recharge pour véhicules électriques. Un groupement d'achat a été constitué et le marché a été confié à l'opérateur Spie CityNetworks, non sans quelques difficultés...

L'été a permis aux services de dégager du temps pour préparer le renouvellement au 1^{er} janvier 2022 du marché de travaux d'électrification et d'éclairage public et le marché de maintenance des infrastructures d'éclairage public. Le marché de travaux est très important pour l'économie locale : il représente un peu plus de 40 M€ de travaux par an, concerne sept entreprises (des majors mais aussi des PME régionales) et plus de 200 collaborateurs.

Au cours de l'automne, le Siéml a préparé le terrain pour le grand chantier d'autoconsommation collective sur la zone industrielle d'Écouflant. Il a par ailleurs travaillé au développement d'un webSIG partagé entre plusieurs intercommunalités et lui-même. Enfin, le syndicat a conventionné avec l'ADEME pour développer les énergies renouvelables thermiques en Maine-et-Loire. Ce contrat de deuxième génération dit « COTER2 », permettra d'accélérer sur 3 ans les petits projets publics et privés qui n'ont pas toujours accès aux aides du Fonds chaleur. Le Syndicat entend jouer un rôle de guichet auprès des porteurs de projets, en se positionnant sur l'instruction mais aussi la liquidation des dossiers : 5 M€ d'aides sont attendus !

Au début de l'hiver enfin, le comité syndical a adopté la feuille de route stratégique pour 2026 avec ses deux projets transversaux : la labellisation RSO Lucie 26000 d'une part et le développement de la territorialisation d'autre part. Autre avancée en toute fin d'année, le tout nouveau programme de Territoire connecté, quasi-entièrement pris en charge par le Siéml, vise à permettre le pilotage à distance des armoires de commande de l'éclairage public puis de proposer des infrastructures mutualisées pour favoriser le déploiement des services publics locaux connectés.



Projection du film « À contresens » au cinéma Pathé dans le cadre du Salon du véhicule électrique.



Inauguration du 6^e salon du véhicule électrique.



Signature de convention entre GRDF, l'AMF49 et le Siéml au Salon des Maires.



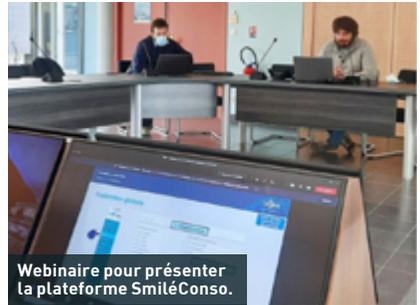
Signature COTEnR 2021-2024 Maine-et-Loire.



Journée « L'air et l'énergie s'associent sur nos territoires » organisée par le Siéml et Air Pays de la Loire à Terra Botanica.



Réunion sur le projet d'autoconsommation collective sur la zone industrielle d'Écouflant autour d'une communauté de « producteurs » et de « consommateurs ».



Webinaire pour présenter la plateforme SmiléConso.



Réunion des membres du comité syndical du Siéml et présentation du projet de labellisation Lucie 26000



Création de la SCIC BVér / Baugeois Vallée énergies renouvelables.



Lancement du programme « Le Solaire en Anjou ».

UNE GOUVERNANCE ACTIVE ET TERRITORIALISÉE

Malgré la crise sanitaire persistante, les réunions statutaires se sont tenues sans trop de difficultés, grâce notamment aux nouveaux outils de visioconférence et à l'organisation hors les murs du comité syndical. Nous avons pu ainsi garantir des conditions de travail sécurisées pour nos élus et nos agents, mais sans doute au détriment de la convivialité et de la qualité des échanges.

MAINTENIR LE LIEN MALGRÉ LES VISIOCONFÉRENCES ET LA DÉLOCALISATION IMPOSÉES

→ 5 SÉANCES POUR LE COMITÉ SYNDICAL

Pour des raisons sanitaires, le CoSy (46 membres issus des 8 collèges territoriaux et d'Angers Loire Métropole, cf. schéma ci-dessous) s'est réuni hors les murs dans trois lieux différents : le Vallon des Arts à Écouflant, l'Espace Galilée à Saint-Léger-de-Linières et Terra Botanica à Angers.



* Nombre selon la tranche démographique, plus d'infos sur : www.sieml.fr/statuts-du-sieml

→ 9 RÉUNIONS DE BUREAU

Le Bureau, composé de 15 membres, s'est réuni à 9 reprises, le plus souvent en situation hybride, *i.e.* à la fois en présentiel et à distance. Cette mixité a nécessité des investissements importants pour équiper la salle Maine et être en capacité d'offrir de bonnes conditions matérielles pour le suivi à distance de la séance et garantir réciproquement une liaison de qualité avec les auditeurs éloignés. Traditionnellement, une séance sur deux est consacrée à la préparation du CoSy, la séance alternative étant plus volontiers dévolue au traitement des questions de fond.

→ 18 RÉUNIONS TERRITORIALES

Le Siéml organise depuis 2015 deux sessions par an avec pour chaque session, une réunion pour chacun des 9 collèges territoriaux. Si la session de printemps a dû se tenir à distance via Teams, celle d'automne a pu se dérouler dans les communes d'accueil. Sur trois collèges (Saumur-Val-de-Loire, Loire-Layon-Aubance et Choletais), à la suite de mouvements au sein de certains conseils municipaux ou communautaires, de nouvelles élections ont été organisées afin de désigner les délégués manquants au sein de notre CoSy.

L'INFO EN +

CRÉATION DE COMMISSIONS THÉMATIQUES

Deux commissions internes ont été créées : la commission « réseaux, gestion des données et territoire connecté » et la commission « transition énergétique ». Elles réunissent le Président, le ou les vice-présidents en charge de la thématique, les délégués désignés par le comité syndical, ainsi que les services. Elles n'ont pas de pouvoir de décision mais donnent des avis et font des propositions sur les dossiers qui les concernent.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES INSTANCES

Le syndicat s'est doté en février 2021 d'un règlement intérieur pour encadrer l'organisation des différentes instances. Ce document présente les principales règles garantissant le bon fonctionnement de la gouvernance territoriale.

COMPTE RENDU ET DÉLIBÉRATIONS

www.sieml.fr/deliberations/



LE COMITÉ SYNDICAL

→ LES MEMBRES DU BUREAU

Président



Jean-Luc DAVY
Anjou Loir et Sarthe *

Vice-présidents



Jacques-Olivier MARTIN
ALM
Communication



Denis RAIMBAULT
Mauges
Efficacité énergétique et MDE



Frédéric PAVAGEAU
Choletais
Ressources humaines et moyens généraux



Éric TOURON
Saumurois
Finances et contrôle de gestion



Franck POQUIN
ALM
Éclairage public et territoire connecté



Jean-Michel MARY
Mauges
Travaux et infrastructures électriques



Joëlle POUDRÉ
Choletais
Projet de territorialisation



Gilles TALLUAU
Saumur Val de Loire
PCRS, géomatique, SIG et géodata



Thierry TASTARD
ALM
Mobilité durable et carburants alternatifs



Sylvie SOURISSEAU
Loire Layon Aubance
Projet de certification qualité



Christophe POT
Baugeois Vallée
Concessions électriques et gazières



David GEORGET
Vallées du Haut-Anjou
Énergies renouvelables



Denis CHIMIER
ALM
Planification et prospective énergétique

Membre



Hubert BOULTOUREAU
Anjou Bleu

→ LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES (2021)

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Louis-Luc BELLARD

Robert BIAGI

Daniel BOURGEOIS

Denis CHIMIER

Robert DESŒUVRE

Guy DUPERRAY

Jérémy GIRAULT

Éric GODIN

Yann GUEGAN

Arnaud HIE

Jacques-Olivier MARTIN

Gérard MOISAN

Jean-François RAIMBAULT

Philippe REVERDY

Franck POQUIN

Thierry TASTARD

Didier YOU

ANJOU BLEU

Hubert BOULTOUREAU

Yves MARY

ANJOU LOIR ET SARTHE

Jean-Luc DAVY

Delphine STROESSER

BAUGEAIS VALLÉE

Adrien DENIS

Christophe POT

CHOLETAIS

Christine DECAENS

Dominique HERVÉ

Annick JEANNETEAU

Alain MORINIÈRE

Frédéric PAVAGEAU

Joëlle POUDRÉ

LOIRE LAYON AUBANCE

Pierre BROSSÉLIER

Priscille GUILLET

Sylvie SOURISSEAU

LES MAUGES

Jacques BIGEARD

Patrice GRENOUILLEAU

Catherine-Marie HALGAND

Jean-Michel MARY

Paul NERRIÈRE

Denis RAIMBAULT

Bruno ROCHARD

SAUMUR VAL DE LOIRE

David BERNAUDEAU

Éric MOUSSERION

Dominique PONTOIRE

Gilles TALLUAU

Éric TOURON

VALLÉES DU HAUT-ANJOU

David GEORGET

Virginie GUICHARD

LISTE DES DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTANTS

www.sieml.fr/les-elus/



GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

En sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le Siéml s'assure de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires Enedis et EDF dans le cadre d'un contrat de concession.

SUIVI DU PROGRAMME PLURIANNUEL 2020-2023

Le contrat de concession de la distribution publique d'électricité signé avec Enedis et EDF définit un ensemble d'engagements d'investissements permettant de fiabiliser et sécuriser le patrimoine concédé.

→ **Investissements climatiques et de sécurisation des ouvrages** : 1 464 k€ investis entre 2020 et 2021 sur les 1 575 k€ d'engagements financiers pour la période 2020 - 2024.

→ **Investissements de modernisation des réseaux** : 4 930 k€ investis entre 2020 et 2021 sur les 7 175 k€ d'engagements financiers pour la période 2020 - 2024.

→ **Investissements liés à la sécurité et aux obligations réglementaires** : 141 k ont été investis entre 2020 et 2021 sur les 650 k€ d'engagements financiers pour la période 2020-2024.

La déclinaison opérationnelle de ces engagements financiers se traduit comme suit et permet de maintenir la qualité et la sécurité du patrimoine électrique concédé.

Objet	Ambition PPI 2020-2024	Périmètre	Réalisé cumulé 2020-2021
Renouvellement HTA de faibles sections	3 km	Zones prioritaires	1,3 km
Traitement HTA aérien risque bois	4 km	Zones prioritaires	3,1 km
Fiabilisation HTA aérien	90 km	Zones prioritaires	63 km
Renouvellement HTA CPI	16 km	Concession	13,6 km
Renouvellement BT fils nus (hors faibles sections)	20 km	Zones prioritaires	12,6 km
Renouvellement BT de faibles sections	25 km	Zones prioritaires	9,5 km
Ajout organes de manœuvres télécommandées (OMT)	40 unités	Concession	43 unités
Adaptation réseaux HTA au régime de neutre compensé	7 transfo. HTB/HTA	Concession	3 transfo. HTB/HTA

LES CHIFFRES

LA CONCESSION AU 31 DÉC. 2021

22 896 km de réseau haute et basse tension.

456 111 usagers.

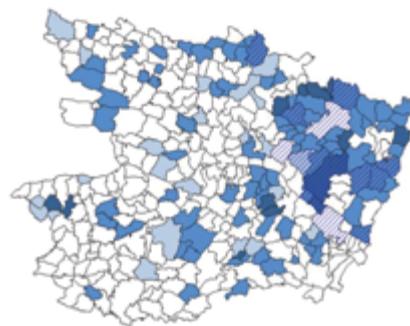
10 933 installations de production.

4 754 GWh d'énergie consommée.

737 GWh d'énergie produite.

73,6 min de temps de coupure moyen sur l'ensemble de la concession, toutes causes confondues (critère B, - 6 % par rapport à 2020).

ZONES PRIORITAIRES 2020-2024



L'INFO EN +

En mettant la production d'énergie totale (737 GWh) au regard de l'énergie consommée sur la concession (4 754 GWh), on peut considérer cette année que la production EnR locale couvre environ 15,5 % des consommations locales.

LES CONCESSIONS GAZIÈRES

Le Siéml possède la compétence optionnelle de distribution publique de gaz. En tant que représentant des communes et des consommateurs, il contrôle la bonne application des dispositions des cahiers des charges de concession. Côté infrastructures, le syndicat participe activement au développement des écosystèmes gaziers locaux.

LANCEMENT DES NÉGOCIATIONS AVEC GRDF POUR LE RENOUELEMENT DES CONTRATS DE CONCESSIONS HISTORIQUE

Dans la continuité des négociations engagées au niveau national entre GRDF, la FNCCR et France Urbaine, pour l'établissement d'un nouveau modèle de contrat de concession historique pour la distribution publique de gaz, le Siéml, Angers Loire Métropole (ALM) et GRDF se sont rapprochés dès fin 2021 pour renouveler leurs contrats historiques respectifs arrivant à échéance fin 2022. Un comité de pilotage composé d'élus du Siéml, d'ALM et de représentants de GRDF a été constitué pour mener à bien ces négociations locales qui devraient permettre d'intégrer diverses innovations contractuelles :

- mise en place d'une **gouvernance partagée des investissements** sur l'ensemble de la durée du contrat ;
- ajustement de la **redevance** de fonctionnement ;
- définition d'**engagements de performance**, de qualité et de sécurité ;
- intégration des enjeux spécifiques des territoires et des enjeux de **transition écologique** (biométhane, réseaux de chaleur, biodéchets...).

PARTICIPATION DU SIÉML DANS DIVERS ÉCOSYSTÈMES GAZIERS

→ L'ÉCOSYSTÈME GAZIER DU DOUESSIN

Le syndicat, la communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire et les porteurs de projets de l'unité d'injection de biogaz « Doué Métha » continuent leurs réflexions sur la mise en place de l'écosystème gazier du Douessin. Le Siéml participera à l'opération de raccordement à hauteur de 700 k€. En parallèle de ces travaux, des discussions sont en cours avec la commune de Doué-en-Anjou et le concessionnaire Sorégies pour envisager la conversion de la desserte propane actuelle en gaz naturel et ainsi permettre aux industriels locaux de changer leurs systèmes énergétiques et profiter des projets d'injection de biométhane.

→ DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS PRÈS DU LION-D'ANGERS

Le Siéml a lancé des réflexions en 2021 avec la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou sur la mise en place d'un écosystème gazier local permettant de raccorder un projet d'unité de méthanisation et un industriel au réseau de distribution de GRDF. Ce projet nécessiterait la création d'une canalisation entre le territoire des Vallées du Haut-Anjou et celui d'Angers Loire Métropole. Les réflexions doivent se poursuivre en 2022.

LES CHIFFRES

LES CONCESSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2021

1 093 km de réseaux gaz naturel exploités par GRDF et Sorégies.

34 498 clients raccordés aux concessions gaz naturel pour 1 349 GWh de gaz naturel acheminé.

57 km de réseaux gaz propane exploités par Antargaz-Finagaz et Sorégies

1 025 clients raccordés aux concessions gaz propane pour 20,3 GWh de gaz propane acheminé.

ZOOM SUR

LE PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE LASSE

Les travaux pour le raccordement de la zone d'activité de Lasse au réseau de distribution de GRDF ont été entamés en 2021. Ils devraient se terminer au printemps 2022 (cf. page 21).

L'INFO EN +

Une procédure de lancement d'une nouvelle délégation de service public de gaz naturel a été lancée en 2021 sur une partie du territoire de Villedieu-la-Blouère pour raccorder une unité de méthanisation mettant en place un système d'hygiénisation. Suites en 2022.

PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE AUX CÔTÉS D'ENEDIS

UNE REPRISE DES INVESTISSEMENTS

Le Siéml est propriétaire de 22896 km de réseaux électriques basse et moyenne tension pour le compte des collectivités. Il établit et finance en grande partie des programmes de travaux visant à étendre et améliorer la qualité de ces réseaux et en assure la maîtrise d'ouvrage sur les communes rurales. Le syndicat réalise également des travaux sur le réseau d'éclairage public. En 2021, 39,7 M€ HT ont été engagés sur les réseaux, soit une hausse de 19,16 % par rapport à l'année précédente marquée par la crise sanitaire et le renouvellement des conseils municipaux.

UNE MAITRISE D'OUVRAGE PROACTIVE ET COMPLÉMENTAIRE



→ LES RENFORCEMENTS DES RÉSEaux ÉLECTRIQUES

Le Siéml assure la maîtrise d'ouvrage de la totalité des travaux de renforcements du réseau basse tension dans les communes « rurales » (cf. page 11) afin d'assurer une distribution d'électricité conforme aux normes et améliorer ainsi sa qualité.

→ LES EFFACEMENTS DES RÉSEaux ÉLECTRIQUES ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Siéml assure la maîtrise d'ouvrage de tous les travaux d'effacement de réseaux sur le département.

→ LES EXTENSIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES ÉLECTRIQUES

Les travaux d'extension du réseau public d'électricité consistent à alimenter en électricité toute nouvelle parcelle ou bâtiment. Le Siéml répond aux consultations des communes pour les autorisations d'urbanisme et réalise selon les cas les travaux de raccordement.

→ LA SÉCURISATION DES RÉSEaux ÉLECTRIQUES

Le programme de travaux consistant à remplacer des conducteurs basse tension en fils nus par des conducteurs torsadés.

LES CHIFFRES*

82 opérations de renforcement pour 3 M€.

272 opérations d'extension de réseau basse tension pour 6,04 M€ dont 192 extensions individuelles et 80 collectives.

204 opérations d'extension du réseau éclairage public (3,7 M€).

44 opérations de sécurisation pour 2,34 M€.

68 opérations d'effacement de réseaux pour 7,64 M€ de travaux basse tension et éclairage public.

* État des mandatements de travaux 2021 au 10 janvier 2022.

L'INFO EN +

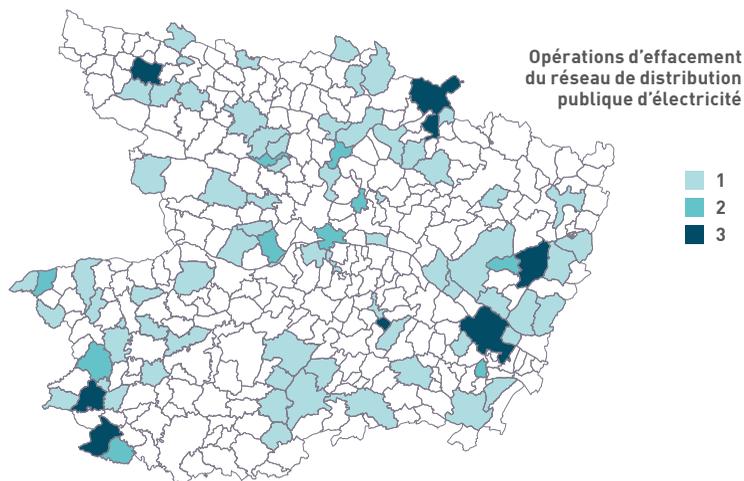
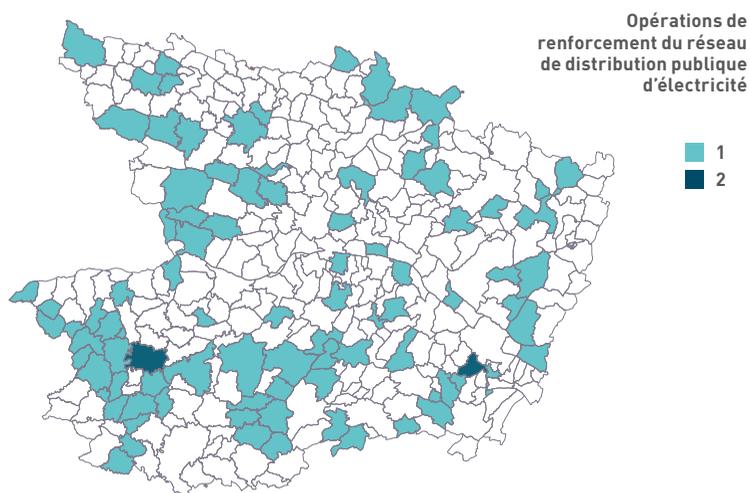
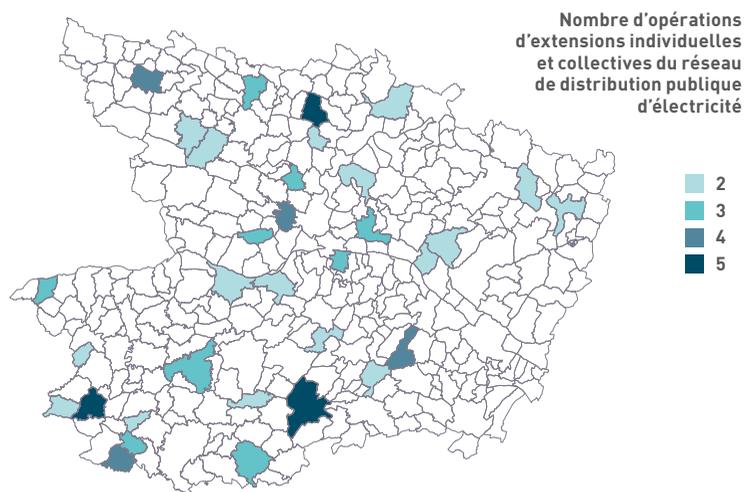
PROBLÉMATIQUE ORANGE

L'opérateur Orange s'est expliqué en réunion du Bureau sur les nombreux dysfonctionnements constatés par les élus lors des chantiers d'enfouissement des réseaux aériens via les conventions de co-maîtrise d'ouvrage (retard de calendrier, délai de réponse...). Cette réunion était ouverte aux représentants de l'AMF49, de l'association des maires ruraux et des 9 EPCI du département. Le Siéml reste très attentif aux engagements pris par Orange.

FICHES PROCÉDURES

Deux fiches ont été éditées pour rappeler les étapes et les procédures à mettre en œuvre dans le cadre d'effacements de réseau ou de travaux de renforcement et de sécurisation.

→ www.sieml.fr/publications



ZOOM SUR

EFFACEMENT DES RÉSEAUX ET RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À LONGUENÉE-EN-ANJOU

Ce chantier, situé sur la commune déléguée de La Meignanne, a pour particularité de se situer sur le périmètre du territoire intelligent d'Angers Loire Métropole et d'avoir nécessité l'utilisation d'une grue imposante pour déposer un poteau inaccessible. Le Siéml s'est chargé des terrassements, de la pose des fourreaux ainsi que du câblage en effacement des réseaux, alors qu'ALM a posé et fourni le matériel d'éclairage public dans le cadre du marché de performance Territoire intelligent. Le chantier a donc nécessité une parfaite coordination des équipes et la mise en place d'une déviation importante afin d'éviter la traversée du centre-bourg.

221 062 € de travaux avec 525 ml de pose de basse tension et dépose de 1905 ml de fil nu et 248 ml de câble torsadé.

29 058 € de travaux de rénovation d'éclairage public.

50 320 € de participation de la commune sur la totalité des travaux.



OPTIMISER ET PILOTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'année 2021 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau plan 2021-2026, qui vise à toujours mieux accompagner les adhérents du Siéml dans la gestion de leurs équipements d'éclairage public, à travers le déploiement de systèmes de gestion toujours plus innovants ou bien la définition d'une véritable stratégie lumière avec les communes engagées.

Le plan stratégique 2021 définit les investissements nécessaires pour répondre aux nouvelles attentes des collectivités, en matière d'éclairage connecté notamment, tout en poursuivant les efforts d'économies d'énergie par la rénovation des réseaux d'éclairage et par l'adaptation des équipements et des réseaux. Le plan prévoit 11,5 M€ d'investissement sur 5 ans. En parallèle, les services ont été très mobilisés par la mise en place d'un nouveau marché de maintenance, représentant 8,6 M€ sur quatre ans, ainsi que le lancement d'un marché innovant, dédié à la stabilité des mâts d'éclairage (diagnostics sécurité et mise en œuvre de travaux neufs).

→ 3400 HORLOGES CONNECTÉES À DÉPLOYER

Le déploiement des horloges connectées est au cœur du plan stratégique. Celles-ci peuvent être pilotées à distance et rapatrier rapidement des données précieuses. Les hypothèses techniques ont rapidement été validées, permettant ainsi d'envisager, entre 2021 et 2024, une mise en œuvre sur l'ensemble des communes ayant transféré la compétence éclairage public au Siéml. Au total, 3400 horloges seront déployées pour un montant d'investissement représentant 2,8 M€. À noter que sur les communes pour lesquelles le Siéml perçoit la taxe d'électricité, l'équipement sera pris en charge dans sa totalité par le syndicat. En 2021, 200 horloges connectées ont été posées sur 10 communes.

→ LES COMMUNES DE PLUS EN PLUS DEMANDEUSES

Les communes sont de plus en plus demandeuses de solutions techniques permettant des économies significatives. Les enjeux du déploiement des horloges communicantes sont nombreux et les bénéfices incontestables : identification des pannes structurantes, remontées d'informations sur les consommations énergétiques, pilotage à distance des horaires de programmation, adaptation au plus juste des temps d'allumage... Un programme a été établi sur quatre ans, avec un déploiement, commune déléguée par commune déléguée. La technologie de ces horloges s'appuie sur le réseau bas débit longue portée, de type LoRaWAN. Ce type de réseau fonctionne sur une fréquence libre, peu énergivore et présente des coûts de fonctionnement nettement inférieurs à ceux des réseaux téléphoniques classiques de type 3G/4G.

LES CHIFFRES 2021

L'EXPLOITATION DU RÉSEAU

153 collectivités adhérentes, (hors partenariat spécifique avec Angers Loire Métropole sur le territoire intelligent (cf. page 13).

82 633 points lumineux, 3792 armoires, 7 MW de puissance installée, 14 GWh de consommation annuelle, 19 700 lanternes entretenues.

1 243 demandes de dépannage via le SIG (+ 22 %), 388 réparations avec remplacement de lanternes, mâts ou armoires.

1 600 lanternes renouvelées soit 1,5 M€ de travaux et 286 MWh de gain énergétique.

14 791 déclarations de travaux ou d'intention de commencer les travaux (+ 3 %).





→ SOUVERAIN DANS LA MAÎTRISE DE LA DONNÉE

Le déploiement d'horloges connectées et le lancement d'une étude en interne sur la faisabilité d'un projet de réseau privé traduisent la volonté du Siéml de mutualiser les solutions avec d'autres services, d'autres compétences du syndicat et d'autres collectivités, pour faire remonter la donnée provenant d'équipements publics divers (liés aux déchets, au stationnement, à la gestion de l'eau...) et restituer de la donnée brute ou valorisée pour améliorer les services publics locaux.

Cette ambition nécessite une véritable montée en compétence sur les moyens techniques et humains notamment en matière de radiocommunication, de numérique ou d'électronique. Ils permettront à l'avenir de proposer un service de territoire connecté dont le Siéml aurait la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur.

La volonté du Siéml est de rester souverain dans la maîtrise de la donnée et de proposer au travers de ce service innovant un nouvel outil au service de la transition énergétique et de l'efficacité des services publics locaux.

ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ : LA COOPÉRATION SE RENFORCE ET SE POURSUIT

Depuis 2019, le Siéml a pour mission d'assister Angers Loire Métropole dans le suivi de son marché « Territoire intelligent ».

Après avoir accompagné Angers Loire Métropole en 2020 dans la mise en place du marché qui court jusqu'en 2032 et piloté la partie relative à la thématique éclairage public hors ville d'Angers, les équipes du syndicat ont assuré la supervision de nombreux travaux de rénovation et de travaux neufs, ainsi que le suivi de l'exploitation, sur un parc qui compte 29 875 points lumineux sur l'ensemble de la communauté d'agglomération (hors ville d'Angers). Dans cette coopération, ALM assume la maîtrise d'ouvrage, tandis que le Siéml assure les suivis opérationnels, contrôles de études, des travaux et des factures. Les effectifs ont été renforcés en 2021 ; aujourd'hui, ce sont six chargés d'affaires et deux gestionnaires administratifs et financiers qui sont dédiés à ce partenariat. Le syndicat apporte son conseil, son expertise et une véritable plus-value technique pour ainsi accompagner efficacement ALM dans son projet ambitieux.

RECRUTEMENT

Le Siéml a recruté, en 2021 un ingénieur en télécom, spécialiste des réseaux bas débit, lequel pilote le projet territoire connecté, avec pour mission d'organiser les opérations à distance sur les horloges (programmations, résoudre les difficultés de communication...), et de réaliser une étude de faisabilité pour évaluer la pertinence de construire un réseau LoRaWAN propre au Siéml.

LES CHIFFRES

4,7 M€ de travaux de rénovation mis en œuvre sur des lanternes, mâts, câbles, systèmes de télégestion et de détection... avec 3000 lanternes rénovées (hors ville d'Angers).

200 000 € de réparations diverses ont été engagées.

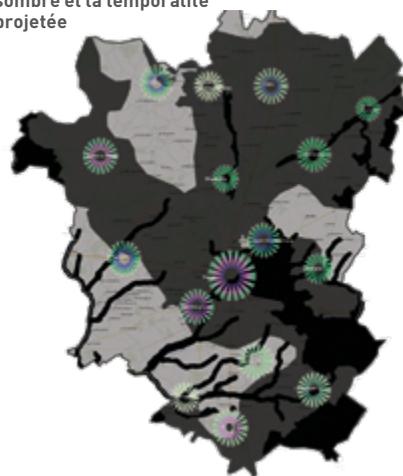
QUAND LE SIÉML EXPÉRIMENTE ET INNOVE

→ À BAUGÉ-EN-ANJOU, UN ÉCLAIRAGE QUI S'ADAPTE MIEUX À SON ENVIRONNEMENT

Le plan stratégique éclairage public (cf. page précédente) engage également le Siéml dans la réalisation de schémas d'aménagement lumière (SDAL) pour une meilleure prise en considération des sensibilités environnementales sur nos territoires. Dans ce cadre, le syndicat a pu accompagner, en 2021, la commune de Baugé-en-Anjou, elle aussi engagée de longue date dans une démarche RSO (Lucie 26000). Un diagnostic a été réalisé, puis des préconisations sur l'éclairage à mettre en place prenant en considération, notamment, les usages de la voie (trafic apaisé, partagé...), mais aussi la richesse environnementales et les réservoirs de biodiversité sur le territoire (migrations, nidifications...). Ainsi, différentes températures de couleurs et des changements de tonalité ont été adoptés selon les endroits, pour ne pas perturber le cycle des insectes, la présence des cours d'eau et d'autres critères urbanistiques et environnementaux.

Le Siéml soutient cette démarche de sobriété lumineuse en cohérence avec les enjeux environnementaux. La mise en place d'un SDAL à l'échelle départementale s'appuyant sur une trame sombre est d'ailleurs projeté pour fin 2023.

Cartographie du SDAL présentant la trame sombre et la temporalité projetée



→ LA PEINTURE PHOTOLUMINESCENTE EN TEST À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Baliser des zones de circulation jugées parfois trop sombres par les habitants après l'extinction de l'éclairage public, tout en limitant la pollution lumineuse : voilà l'ambition du procédé Luminokrom®, testé en 2021 sur la commune de Villedieu-la-Blouère (commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges), sous la coordination du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), en partenariat avec le Siéml.

Le syndicat a supervisé l'application de cette peinture — composée de pigments photoluminescents et qui se recharge à la lumière du jour pour briller plus de 10 heures la nuit — dans plusieurs endroits de la ville : zones d'activités, résidentielles, routières, cyclables... L'étude de mesures techniques et une autre étude sur les ressentis (usagers, voisinages...) est programmée en 2022. Son usage et sa tenue dans le temps seront évalués pendant trois ans sur des critères techniques et comportementaux.

PARTAGER LA GESTION DE LA DONNÉE

UNE EXPERTISE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Référent départemental pour le PCRS (Plan corps de rue simplifié) depuis plusieurs années, le Siéml a développé une expertise reconnue sur l'information géographique, avec un service géomatique renforcé.

En 2021, le Siéml a poursuivi la coordination du PCRS à l'échelle départementale. La représentation des réseaux enterrés de chaque exploitant sur ce fond de plan unique et mutualisé est indispensable pour la sécurisation des chantiers. L'accès aux données se réalise à l'aide d'une plateforme de diffusion, qui permet de visualiser et d'extraire les PCRS Vecteur et Image. Au fur et à mesure de l'avancement du PCRS, le Siéml a organisé des réunions dans les communes afin de présenter les résultats et les clauses techniques à intégrer dans les cahiers des charges pour la récupération des plans de récolement, indispensables pour la mise à jour du référentiel vectoriel.

PLUSIEURS PARTENARIATS AUTOUR DU SIG

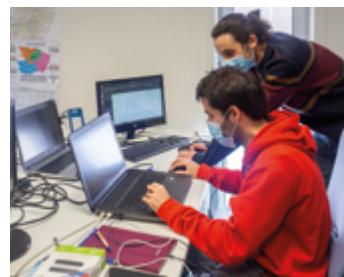
Après avoir structuré son offre de service pour la réalisation et la mise à jour du PCRS, le service géomatique a proposé de nouvelles prestations liées à la donnée géographique.

Plusieurs EPCI — Anjou Bleu Communauté, Baugeois Vallée, les Vallées du Haut-Anjou et le Syndicat d'eau de l'Anjou — ont rapidement sollicité le Siéml, son expertise et ses compétences pour la mise en œuvre et la gestion de leur propre SIG. Afin de répondre à ces besoins d'accompagnement dans la gestion et la diffusion de la donnée, le Siéml a procédé à l'embauche de deux nouveaux géomaticiens. Le syndicat peut ainsi pleinement poursuivre son rôle d'assistance aux collectivités qui le sollicitent, avec une expertise ouverte et pluridisciplinaire sur l'information géographique. De cette coopération, le Siéml s'est lancé dans l'organisation d'ateliers thématiques qui se poursuivent en 2022.

BD ADRESSES : UN NOUVEAU SERVICE NÉCESSAIRE AUX COMMUNES

Avec 177 communes (contre 387 auparavant) et neuf intercommunalités (contre 30), le Maine-et-Loire a vécu une vaste recomposition de son territoire sous la dernière mandature.

L'adressage des communes relève de la responsabilité de la municipalité. Elle peut se révéler complexe dans le cas, par exemple, des communes nouvelles qui comptabilisent parfois plusieurs places de la mairie ou rues de l'église... Or ce référentiel des points d'adresses est crucial pour les interventions d'urgence, les services publics et le déploiement de la fibre optique. Une mise à jour rigoureuse des bases de données est donc nécessaire. En 2021, le syndicat a initié l'organisation d'ateliers thématiques et de formations gratuites aux collectivités intéressées. Des prestations à la carte sont désormais proposées pour la réalisation de l'adressage des communes, de l'état de lieux de l'existant jusqu'à l'information des habitants une fois le processus d'adressage finalisé.



LES CHIFFRES

2000 km de PCRS Vecteur.

7200 km² de PCRS Image.

150 utilisateurs de la plateforme PCRS
www.sig-sieml.fr

UN WEBSIG COMMUN

Un webSIG, pris en charge intégralement par le Siéml, sera proposé aux collectivités partenaires. Elles y trouveront l'ensemble des données géographiques réunies en un seul et même outil. Ce webSIG sera également utilisé pour les usages internes du Siéml, notamment pour le territoire connecté et les missions du pôle transition énergétique.

PREMIER CONVENTIONNEMENT

Un conventionnement de type prestation de service a été signé pour la première fois avec la commune de Bouillé-Ménard, pour la réalisation de la BD adresse : recueil des besoins, réalisation d'état des lieux des noms et des numéros des voies et des lieux-dits, reprise du positionnement et de valiser 420 points adresse, restitution des données et accompagnement des équipes municipales...

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

LE CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ DU SIÉML, UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LES COLLECTIVITÉS

En quelques années, le rôle du conseiller ou de la conseillère en énergie du Siéml a grandement évolué. Le service, passé de un à sept éléments depuis 2015, s'est étoffé de deux nouveaux agents en 2021. Plus que jamais, le conseiller en énergie accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti ; un accompagnement basé sur trois piliers : les aides à la gestion énergétique, les aides à la décision et les aides à l'investissement.

Aujourd'hui, ce sont 70 communes de Maine-et-Loire qui sont engagées dans la démarche (conventions de trois ans). Le syndicat doit répondre à des besoins croissants. Aux audits énergétiques, viennent désormais s'ajouter des études thermiques et des études de faisabilité pour réseaux de chaleur (réalisés par des bureaux d'études qualifiés). En conséquence, le positionnement du conseiller a évolué également. Interface des communes, il est la porte d'entrée vers l'ensemble des services du pôle transition énergétique du Siéml. Il doit renseigner, aider à la décision, faire le lien entre les communes et les bureaux d'études. Il est également un appui essentiel pour que les communes puissent postuler aux appels à projets BEE 2030.

BEE 2030 : UNE PREMIÈRE SESSION RÉUSSIE

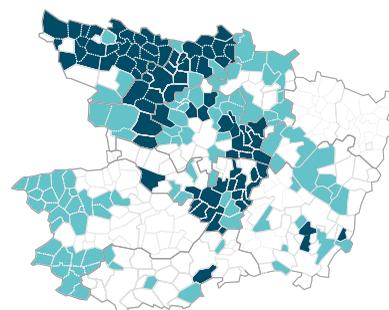
Avec le programme d'aides à l'investissement BEE 2030 — qui s'est substitué à l'ancien programme FIPEE 21 —, le Siéml a renforcé l'accompagnement financier des projets de rénovation thermique des bâtiments communaux, mais aussi les projets d'énergie renouvelable thermique et d'amélioration d'une installation défaillante. Pour bénéficier des aides, les collectivités éligibles doivent candidater à un appel à projets. En 2021, 18 projets ont été subventionnés, ce qui a représenté une enveloppe de 465 878 € de subventions sur un total d'investissement d'environ 8,2 M€.



LES CHIFFRES

72 audits réalisés par les conseillers en énergie, bilan le plus élevé depuis la création du service.

57 nouvelles conventions (ou renouvellements), sur les 180 communes de Maine-et-Loire.



■ Communes adhérentes
■ Nouvelles communes adhérentes

L'INFO EN +

PLATEFORME SMILÉCONSO

Depuis avril 2021, le Siéml propose aux membres des groupements d'achat d'électricité et de gaz un outil de suivi et de gestion pour optimiser leurs consommations et dépenses énergétiques : SmiléConso. Il permet de suivre les marchés et de centraliser leurs données de consommation et de facturation. Ces dernières peuvent ainsi être analysées de manière simple et rapide. Ce nouvel outil est proposé gratuitement aux membres ; les collectivités adhérent au dispositif de conseil en énergie disposant en plus d'une version « experte ». 80 élus et agents ont suivi un webinaire pour se former à SmiléConso.

FOCUS / DE LA MAISON DE RETRAITE À LA PETITE ENFANCE

La commune nouvelle Val du Layon a sollicité le Siéml pour être accompagnée dans son projet de restructuration d'une partie de l'ancienne maison de retraite de Saint-Lambert-du-Lattay, dans le but de devenir un pôle enfance permettant d'accueillir jusqu'à 140 enfants. Le projet a consisté à rénover le bâtiment et à mettre en place une énergie renouvelable : le bois énergie. Un audit énergétique et une étude de faisabilité, pilotés par le Siéml, ont permis de définir le scénario de travaux à réaliser et d'aider les élus dans leur décision. La commune, éligible au dernier appel à projet BEE 2030, a donc perçu une aide financière de 124 000 € (100 000 € pour la rénovation du bâtiment et 24 000 € pour l'installation de la chaudière bois), pour un coût total des travaux estimé à plus de 2,16 M€.

SÉCURISER ET MUTUALISER

L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

La complexité des marchés d'approvisionnement énergétique et l'obligation de respecter les règles de la commande publique nécessitent de sécuriser techniquement et juridiquement les procédures. L'objectif premier est la passation des marchés ; chaque membre conserve la gestion et l'exécution de ses contrats et est conseillé par le Siéml.

Acheter de l'électricité ou du gaz requiert aujourd'hui des compétences spécifiques et une connaissance précise des marchés. Dans un contexte d'instabilité des marchés de l'énergie, le Siéml — en tant que coordonnateur de groupement d'achat d'énergie pour l'électricité et le gaz naturel — a élaboré une stratégie d'achat avec pour principaux objectifs de réduire le risque lié à la volatilité du marché, de lisser les prix d'une année à l'autre, d'amortir les hausses ou encore de capter partiellement les opportunités à la baisse.

Malgré cette stratégie d'achat élaborée et déployée dans le cadre du marché de fourniture d'électricité du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, le Siéml s'est retrouvé confronté à la forte hausse du prix de l'électricité sur les marchés de gros (+ 428 % entre janvier 2020 et janvier 2022).

 Dans le cadre de l'achat du gaz naturel pour 2022, les membres du groupement du Siéml bénéficient d'un prix stabilisé avec un prix fixe pour les exercices 2020, 2021 et 2022. Au vu du contexte énergétique et des enjeux sur cette thématique – augmentations du prix des services publics, de la fiscalité locale... – le Siéml souhaite renforcer et améliorer ses actions auprès de ses membres pour permettre à chacun de mieux suivre et comprendre l'évolution des marchés de l'énergie.

EN BREF

En 2021, le Siéml a engagé un partenariat avec l'association ÉCHOBAT pour renforcer la promotion de l'écoconstruction solidaire auprès des collectivités. Ce partenariat permet notamment aux conseillers en énergie de se perfectionner dans ce domaine. Les collectivités qu'ils accompagnent bénéficieront de leur expertise et pourront décider, en toute connaissance de cause, d'intégrer autant que possible des matériaux biosourcés dans leurs projets de rénovation du bâti public.

L'INFO EN +

Dans le cadre d'une enquête nationale menée par la FNCCR, l'augmentation des coûts pour les collectivités sur l'électricité entre 2021 et 2022 s'étend de + 25 à + 250 %, et pour le gaz de + 30 à + 200 %. L'impact sur le groupement d'achat d'électricité coordonné par le Siéml en intégrant les mesures gouvernementales pour 2022 est en moyenne de + 11 % pour les sites d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA, + 17 % pour l'éclairage public et + 25 % en moyenne pour les sites d'une puissance supérieure à 36 kVA.

LES CHIFFRES 2021

→ ÉLECTRICITÉ

196 membres

8 646 points de livraisons

102,4 GWh

→ GAZ NATUREL

67 membres

629 points de livraisons

59,2 GWh

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

UN PANEL DE SOLUTIONS À TESTER

Éolien, solaire, biogaz, chaleur renouvelable... Le Siéml est sur tous les fronts pour expérimenter et développer, avec les acteurs locaux, toutes les énergies renouvelables possibles.

CHALEUR RENOUVELABLE : LE SIÉML AU CENTRE DU JEU

En 2021, le Siéml a signé le renouvellement d'un contrat d'objectif territorial (COTER 2) avec l'ADEME ; l'objectif étant de faire sortir de terre un certain nombre de projets, privés et publics, dans les trois ans. L'ambition de ce nouveau programme, toujours associé au Fonds chaleur, est de quadrupler le nombre de projets ! La nouveauté réside dans le fait que le Siéml se voit convier la gestion déléguée des fonds. Désormais, tout dossier de chaleur renouvelable dans le Maine-et-Loire est instruit par le Siéml et la subvention est versée par le syndicat ; une évolution qui renforce le rôle du Siéml en matière de développement des énergies renouvelables thermiques.

UN PROJET PILOTE QUI EN A APPELÉ D'AUTRES

Saint-Augustin-des-Bois a été la première commune à transférer cette compétence au Siéml avec le projet d'une chaufferie bois granulés pour son école publique, le syndicat étant ainsi chargé de construire et d'exploiter directement cette installation sur 20 ans. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue en 2020 et les travaux ont commencé en 2021. Depuis, deux autres communes ont délégué cette compétence chaleur renouvelable au syndicat, Cantenay-Épinard et Sarrigné, toutes deux ayant pour projet la mise en service de deux chaufferies bois pour leurs écoles. En 2021, d'autres réflexions ont été menées avec des communes, pour de véritables réseaux de chaleur : des études ont même été menées à Châteauneuf-sur-Sarthe et Saint-Pierre-Montlimart.



L'INFO EN +

SUCCÈS DU COTER 1

Entre 2018 et 2020, l'ADEME et le Siéml ont signé un premier contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques ; le travail effectué a permis d'atteindre les objectifs suivants : un volume de 265 tonnes d'équivalent pétrole (soit 539 équivalents logement) est désormais produit à partir d'énergies renouvelables thermiques, soit 171 % des objectifs initiaux fixés.

22 projets ont bénéficié de financement de l'ADEME/Fonds chaleur grâce à ce partenariat.

OBJECTIFS DU COTER 2 (2021-2023)

- Atteindre 16 700 MWh de production d'énergies renouvelables thermiques sur les 3 ans.
- Faire émerger 30 installations de production d'énergies renouvelables thermiques et 15 installations de production d'énergies renouvelables thermiques hors bois énergie.
- Aide financière de l'ADEME : 688 720 € (animation, gestion des fonds déléguée, aide à la réalisation d'études de faisabilité). D'après les objectifs techniques définis précédemment, l'engagement de l'ADEME sur les aides à l'investissement via la gestion déléguée des « Fonds chaleur » pour le Maine-et-Loire serait d'environ 6,3 M€ !

ÉOLIEN : PLACE À LA PÉDAGOGIE

L'année 2021 a été marquée par une forte implication du Siéml dans les stratégies de développement de l'éolien de plusieurs intercommunalités. Dans le cadre du Plan éolien de la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, le Siéml a identifié les secteurs éoliens potentiels en vue de consulter les communes concernées. Dans un dialogue mené par la communauté de communes, le Siéml, l'association RÉCIT et la SEM Alter énergies, les élus directement concernés par l'éolien ont pu être informés et obtenir des réponses à leurs questions sur les grands enjeux de la filière éolienne et la gouvernance locale des projets. La discussion a débouché sur la volonté d'une commune de faire un état des lieux approfondi des zones potentielles afin d'enclencher un projet éolien à portage local.

Le Siéml a également accompagné Saumur-Val de Loire dans l'état des lieux et l'identification des gisements EnR pour son schéma directeur des énergies renouvelables. Un travail d'approfondissement des atlas éolien et photovoltaïque au sol a pour cela été lancé avec le partenariat de la Ligue de protection des oiseaux d'Anjou et France Nature Environnement Pays de Loire. Via une analyse fine des données disponibles sur la biodiversité, le but est d'améliorer la hiérarchisation des zones de développement en fonction de leur sensibilité aux potentiels impacts du photovoltaïque au sol ou de l'éolien. Le Siéml est aussi intervenu auprès des élus de la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe afin de leur présenter les enjeux de l'éolien et de sa gouvernance locale.

SOLAIRE EN ANJOU : UNE ANNÉE RICHE



Le 21 juin 2021, a eu lieu la signature et le lancement officiel du programme « Solaire en Anjou », à Terra Botanica, en présence de l'ensemble des partenaires du programme. Dans la foulée, plusieurs actions du programme ont pu

être lancées. Tout d'abord, la mise en place par l'association Alisée d'un service de conseil aux particuliers dédié au photovoltaïque, avec la création d'un poste financé à hauteur de 26 000 €/an par le Siéml. D'abord actif sur 3 EPCI, il doit être progressivement généralisé. Ensuite, la mise en ligne du site www.solaireenanjou.fr a permis d'informer le public sur le solaire et de renforcer la lisibilité des différents dispositifs d'aide et d'accompagnement. L'année 2021 a également été marquée par le lancement d'une réflexion à l'échelle des quatre autorités organisatrices de la distribution de l'électricité de la région, afin de préfigurer un système d'autoconsommation EnR territorial, et par la concertation avec le réseau RECIT, pour identifier les besoins des collectifs citoyens EnR et essayer davantage leur modèle en Maine-et-Loire.

MÉTHANISATION

Depuis plusieurs années, le Siéml contribue activement au développement des réseaux de gaz naturel afin de faciliter l'émergence des projets d'unités de méthanisation avec injection du biométhane dans les canalisations. La dorsale biogazière des Mauges, le réseau de collecte sur le Saumurois, ainsi que la desserte entre Baugé-en-Anjou et Noyant-Villages sont la concrétisation de la volonté du Siéml de valoriser le potentiel de production de cette énergie renouvelable locale.

L'INFO EN +

EXPÉRIMENTATION ENEDIS / HESPUL

Une convention d'expérimentation a été signée à l'été 2021 entre le Siéml, Enedis et l'association Hespul. Elle a pour objectif d'explorer les méthodes de travail qui permettraient aux deux maîtres d'ouvrage des réseaux électriques de distribution de Maine-et-Loire de mutualiser, lorsque c'est possible, les travaux de raccordement de plusieurs centrales photovoltaïques entre les porteurs de projet ou de les mutualiser avec les travaux de renforcement et de sécurisation prévus par le Siéml et Enedis sur l'année à venir.

Une meilleure programmation des projets photovoltaïques à venir permettrait de rationaliser les interventions sur le réseau et de diminuer les coûts de raccordement pour les usagers et la collectivité. L'année 2021 a été consacrée à l'analyse de cas d'étude fictifs, afin de préparer une mise en œuvre concrète de l'expérimentation sur 2022.

L'INFO EN +

UNE AIDE POUR LES ÉTUDES DE RACCORDEMENT DES MÉTHANISEURS

De manière à améliorer la visibilité du syndicat sur les projets en cours sur le département et ainsi contribuer à amoindrir les risques supportés par les porteurs de projet lors de la phase de développement, le Siéml a créé une aide au financement d'études de raccordement des unités de production de biométhane en injection. Montant de l'aide : 30 % du coût de l'étude, plafonné à 3 000 € par projet.

Conditions : étude de raccordement obligatoire.

Projets éligibles : production de biogaz en injection sur le réseau situé en Maine-et-Loire.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ALTERNATIVE

BORNE DE RECHARGE : UNE NOUVELLE MARQUE

Le Siéml a confié la gestion de son réseau d'infrastructures de recharge à un nouvel opérateur privé dans le cadre d'un groupement et d'un marché global de performance. Ce renouvellement a nécessité une opération de bascule entre l'ancien et le nouvel opérateur qui a engendré des dysfonctionnements importants, liés principalement à des problèmes de télécommunication et d'électronique.

Les différents réseaux publics ligériens d'infrastructures de recharge coopèrent de longue date afin de faciliter la mobilité électrique d'un département à l'autre. Ce nouveau marché global de performance a été passé à l'échelle des syndicats d'énergie de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Vendée. Afin d'offrir une meilleure qualité de service et parfaire l'interopérabilité des réseaux, une étape supplémentaire a été franchie, avec désormais une bannière commune : la marque Ouest Charge, la même que celle déjà utilisée en Bretagne.



Le Siéml va piloter à l'échelle du département le Schéma directeur de développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables ouvertes au public.



39 824 charges
enregistrées en 2021, + 127 %
par rapport à 2020

L'INFO EN +

GRATUITÉ TEMPORAIRE

Conscient des désagréments occasionnés et des difficultés rencontrées par les électromobilistes lors de la phase de bascule, le Siéml a mis en place une gratuité temporaire de toutes les bornes de recharges du 1^{er} mai au 16 juillet 2021. Par ailleurs, une pénalité à l'encontre du nouvel opérateur a été appliquée et une procédure de médiation lancée.



LA MOBILITÉ GAZ

→ CRÉATION DE LA STATION GNV/BIOGNV DE LASSE

Début 2021 a été constituée la société coopérative d'intérêt collectif Baugeois Vallée énergies renouvelables (BVér). Elle regroupe la communauté de communes Baugeois Vallée, le Sivert - syndicat de traitement des déchets, Alter Énergies, le bureau d'études Incub'Ethic, les porteurs du projet de méthanisation Noyant bio énergie et le Siéml autour du développement local des carburants alternatifs. Cette coopérative de production, inédite dans son format et sa collégialité, porte le projet de construction d'une station d'avitaillement GNV sur la commune déléguée de Lasse (commune nouvelle de Noyant-Villages). Son emplacement au cœur de l'écosystème industriel qui se développe actuellement autour de l'unité de valorisation énergétique de Lasse répond à une logique d'économie circulaire. Le Siéml est actionnaire à hauteur de 10 % de la SCIC et a lancé la délégation de service public qui permettra de raccorder en gaz la zone d'activité de Lasse. Il a également organisé deux webinaires d'information réunissant chacun une vingtaine de professionnels du secteur afin de les sensibiliser au GNV et à l'implantation de la future station. Les travaux ont débuté en fin d'année 2021 pour une mise en service en octobre 2022 à destination des poids lourds et des voitures roulant au gaz naturel.

En parallèle de ce premier projet de station, le Siéml a mené des études d'opportunité sur l'ensemble du département afin d'imaginer le maillage de stations bioGNV qui serait à déployer dans les prochaines années. Enfin, et pour mémoire, le Siéml gère depuis quelques années sur son site une station privative mais mutualisée qui bénéficie à une quarantaine de véhicules (cf. ci-dessous) et qui est gérée sous la forme d'un budget annexe.

→ LA STATION MUTUALISÉE, C'EST...

15 partenaires professionnels actifs.

46 véhicules gaz ont accès à la station, dont les 19 véhicules GNV du Siéml.

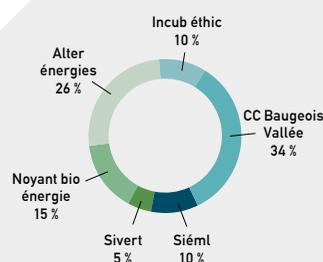
3120 pleins de gaz, dont 1340 par les véhicules du Siéml.

47 tonnes équivalent CO₂ évitées du fait de la consommation de biométhane.

39 tonnes de gaz naturel comprimé consommées, soit l'équivalent de 780 000 km parcourus en Fiat 500L GNV.



Répartition de l'actionnariat de la SCIC Baugeois Vallée énergies renouvelables



L'INFO EN +

ET L'HYDROGÈNE ?

Dans la continuité de l'étude menée par la Région pour l'élaboration de sa feuille de route régionale sur le développement de la filière, le Siéml s'est positionné pour poursuivre les réflexions à une échelle locale et amorcer l'émergence d'un écosystème hydrogène en Maine-et-Loire. Une étude a donc été lancée afin de permettre de préciser les enjeux territoriaux et identifier les leviers d'actions à engager pour créer une dynamique locale.

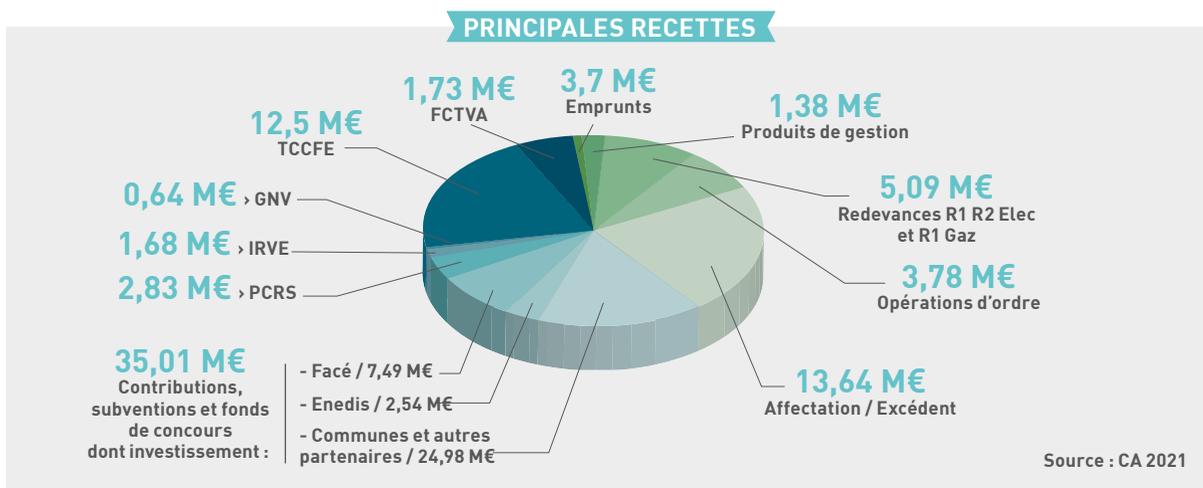
LES RESSOURCES FINANCIÈRES

2021 : UN BUDGET VOLONTARISTE

L'exercice 2021 a été marquée par le vote d'un budget volontariste par les élus, après un exercice 2020 marqué par un ralentissement de nos activités dû à la crise sanitaire. Les résultats d'exécution du budget 2021 traduisent une nette reprise des investissements avec une hausse de plus de 18 % des dépenses relatives aux travaux. Les dépenses de fonctionnement ont également augmenté rapidement en 2021 (+ 6 %) du fait notamment de nouveaux recrutements pour faire face à l'innovation technologique (éclairage public), aux enjeux de la transition énergétique, ou encore au développement de nouveaux services proposés aux adhérents en matière de géomatique.

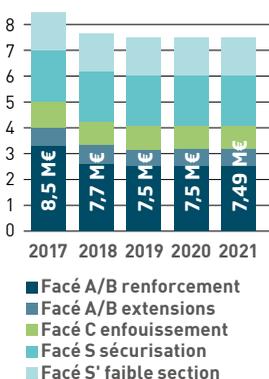


81,98
millions d'euros
de recettes



→ LES SUBVENTIONS DU FACÉ

Le financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale soutient les travaux de renforcement, d'extension et certains travaux d'effacement des réseaux basse tension des communes rurales, ainsi que l'établissement des lignes moyenne tension destinées à l'alimentation de nouveaux postes de distribution publique.



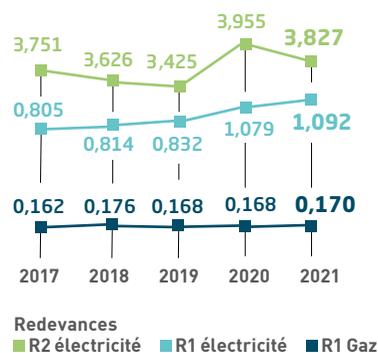
→ LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TCCFE)

Le Siéml perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leur consommation, en lieu et place de la plupart des communes du département (à l'exception de 10 communes dites historiques et de Lys-Haut-Layon). Une réforme de la fiscalité électrique entre en vigueur progressivement et produira tous ses effets à compter de 2023.



→ LES REDEVANCES DE CONCESSION

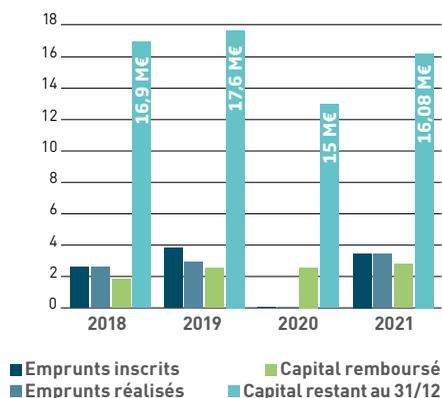
En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et de gaz, le Siéml perçoit les redevances **R1** de fonctionnement pour la concession électrique ; **R2** d'investissement pour la concession électrique et **R1 Gaz** de fonctionnement pour les concessions gaz.



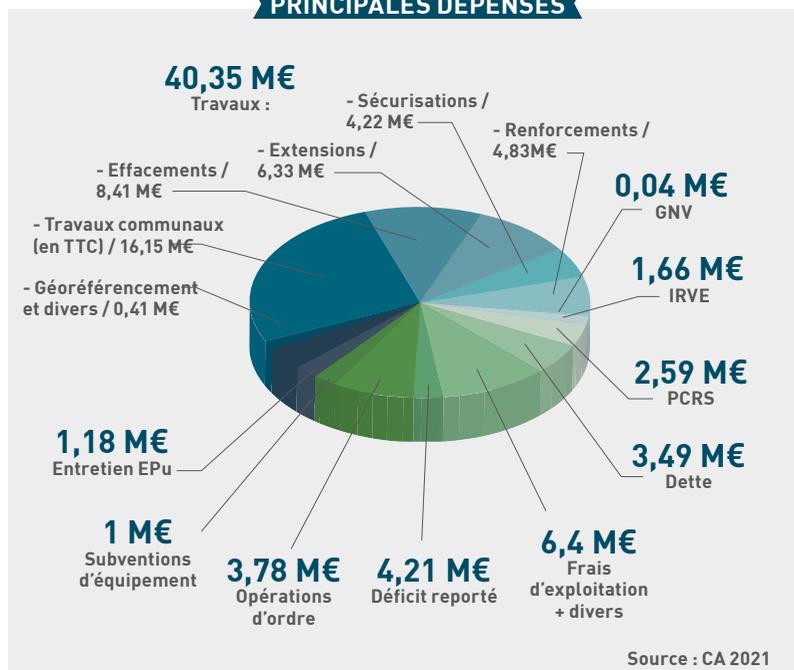
→ LES EMPRUNTS

En 2021, le Siéml a emprunté 3,7 M€ auprès de la Banque postale à taux fixe de 0,61 % pour financer des investissements 2021. Le stock de dette propre au Siéml au 31 décembre 2021 est ainsi réduit de 16,08 M€. La capacité de désendettement est de 1,19 année (1,21 en 2020).

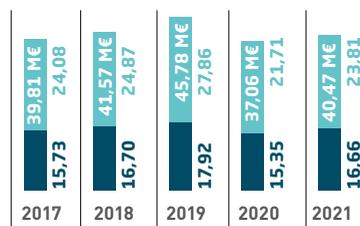
Emprunts Siéml (hors emprunts communaux)



PRINCIPALES DÉPENSES



→ LE VOLUME DES INVESTISSEMENTS SUR LES RÉSEAUX



■ Réseaux éclairage public et génie civil télécommunication
■ Réseaux distribution publique d'électricité

L'ACTIVITÉ COMPTABLE

4 comptes de trésorerie distincts (budget principal, IRVE, GNV et PCRS)

5 678 mandats

3 398 titres de recettes



L'INFO EN +

PRÉPARATION DE LA BASCULE DU BUDGET EN M57

Le budget en nomenclature M14 de l'ensemble des collectivités devrait basculer au référentiel M57 d'ici au 1^{er} janvier 2024. Le Siéml s'est porté volontaire pour anticiper son entrée dans ce dispositif dès le 1^{er} janvier 2022. Une commission s'est réunie à plusieurs reprises pour étudier ce nouveau référentiel et élaborer un règlement budgétaire et financier. Il entrera en vigueur début 2022 avant le vote du premier budget en M57.

PROSPECTIVE FINANCIÈRE

Début 2021, une prospective financière a été réalisée en collaboration avec le cabinet Klopfer et présentée lors du comité syndical du 30 mars. Cette analyse a permis d'estimer les marges de manœuvre financière du syndicat jusqu'en 2026 dans un contexte d'évolution des compétences et de croissance rapide des activités. Le but est de pouvoir identifier quels volumes financiers peuvent être mobilisés sur la transition énergétique alors que les investissements en matière d'électrification et d'éclairage public restent dynamiques. La volonté politique est de conserver sur le mandat, une capacité de désendettement inférieure à 5 ans.

L'étude a mis en lumière la bonne santé financière du syndicat tout en révélant le besoin d'un suivi plus fin des investissements via la mise en place d'une gestion pluriannuelle des investissements.

Cette prospective financière sera remise à jour au bout de trois exercices budgétaires (2024).

LES RESSOURCES HUMAINES

LES RESSOURCES HUMAINES, UN PLAN DE RECRUTEMENT AMBITIEUX

Les ressources humaines poursuivent leur développement à un rythme soutenu, avec la mise en œuvre d'un plan de recrutement ambitieux, un effort de formation accru et la conduite de projets stratégiques dans un contexte de changements systémiques : une prospective financière pluriannuelle et un plan d'actions sur les questions d'égalité professionnelle. 2021 marque le premier recrutement d'un apprenti au Siéml, avec la volonté d'accueillir à chaque rentrée scolaire un-e à deux jeunes en formation, sur les métiers techniques.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, le taux de turn-over est particulièrement élevé, avec un niveau supérieur à 20 %. Quinze procédures de recrutement sur des postes permanents, des contrats de projet ou de renfort pour une durée de 1 à 3 ans ont été réalisés en 2021, étant précisé que certaines prises de postes ne seront effectives qu'en 2022.

→ LES ARRIVÉES

- Pour le pôle technique : quatre chargés d'affaires (dont un apprenti), un ingénieur télécom dédié au territoire connecté, un chargé d'affaires en géoréférencement des réseaux d'éclairage public, deux techniciens SIG, une technicienne BD Adresses.
- Pour le pôle transition énergétique : deux conseillers en énergie.
- Pour le pôle ressources : un assistant moyens généraux.

→ LES DÉPARTS

Deux chargés d'affaires travaux ont quitté le Siéml : l'un pour mutation et le second pour départ à la retraite. Une conseillère en énergie et un chef de projets énergétiques ont démissionné.

→ LES MISSIONS TEMPORAIRES

7 agents ont été recrutés ponctuellement sur des missions temporaires : un responsable de projets hydrogène et GNV, un responsable de projet de boucle énergétique, un technicien SIG éclairage public, quatre assistantes administratives et techniques sur des renforts saisonniers divers.

PERSPECTIVES 2022

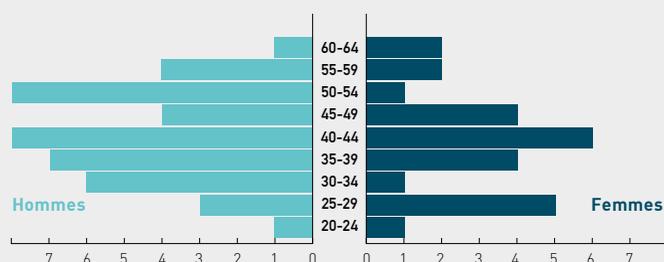
En s'appuyant sur la mise à jour de la prospective financière, les recrutements prévisionnels sont ajustés chaque année selon deux axes : créer les emplois stratégiques pour répondre à l'émergence des nouveaux métiers (géomatique, transition énergétique...) et structurer les fonctions supports pour accompagner cette montée en puissance. C'est sur cet axe spécifique que se portera l'effort de recrutement en 2022. La démarche RSO permettra de questionner les pratiques professionnelles et l'implication des agents autour de valeurs partagées. Les difficultés de recrutement et l'enjeu de fidélisation des agents seront au cœur des préoccupations RH, tout comme le dialogue social, avec les élections professionnelles qui se tiendront en fin d'année.

L'INFO EN +

PLAN ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Le plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été adopté pour trois ans et se décline en 6 fiches actions, pour lutter contre les discriminations, favoriser l'égalité d'accès aux emplois et supprimer les écarts de rémunération.

PYRAMIDE DES ÂGES



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



LES CHIFFRES 2021



71

agents sur emploi permanent

39,4 %
femmes

60,6 %
hommes

42

ans de moyenne d'âge

42

titulaires

18

contractuels sur emploi permanent

3

contrats de projet

1

apprenti

7

agents temporaires

2,95 %

de la masse salariale dédiée à la formation

82 %

de taux de départ en formation

51

formations soit 210 jours stagiaires

47 %

du budget primitif dédié aux dépenses du personnel

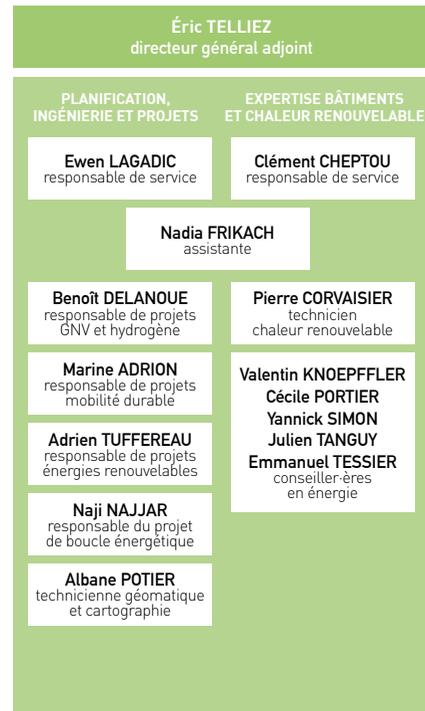
L'ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2021



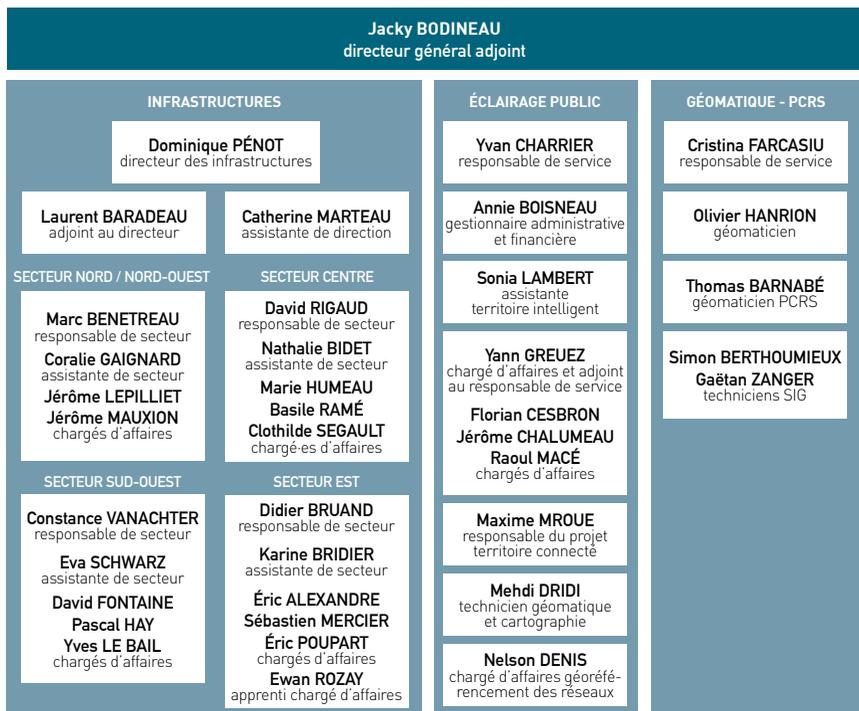
PÔLE RESSOURCES ET MOYENS



PÔLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



PÔLE TECHNIQUE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Siéml s'engage socialement et écologiquement pour l'amélioration du cadre de vie au travail

→ VERS UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLE

En s'engageant dans une démarche de labellisation RSO, le Siéml souhaite accélérer le développement des achats responsables. Des critères de sélection et des clauses de développement durable, tant en faveur de l'insertion sociale que de la protection de l'environnement, ont été systématiquement intégrés aux marchés passés en 2021. Le Siéml a conclu deux marchés réservés pour l'entretien des espaces verts et des locaux.

→ UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET DES MOYENS AMÉLIORÉS

Le recrutement d'un agent dédié aux moyens généraux permet d'améliorer très sensiblement le cadre de travail des équipes, grâce à une réactivité accrue et un pilotage plus efficient de la gestion technique du site.

→ PRINCIPAUX MARCHÉS 2021

Audits énergétiques et études de faisabilité, travaux de réseaux électriques et d'équipements, maintenance éclairage public, solution Web-sig, location longue durée de véhicules électriques.

L'INFO EN +

UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET DES MOYENS AMÉLIORÉS

Ruchers pédagogiques, carrés potagers, gestion durable des espaces verts, actions d'information et de sensibilisation... Le Siéml s'engage pour la biodiversité de son site. En matière d'efficacité énergétique, des études sont lancées pour l'installation d'une centrale photovoltaïque et un partenariat se dessine pour la mise en place d'un système d'autoconsommation collective sur la zone d'activité au travers d'un groupement public-privé. L'installation d'une chaufferie bois prévue fin 2021 est reportée à la suite de l'infirmité du marché.

COMMUNICATION

Le service s'est structuré et dispose d'un panel de compétences lui permettant de répondre efficacement aux enjeux de communication du syndicat. Ses objectifs rejoignent ceux fixés par la feuille de route stratégique, à savoir faire évoluer la stratégie de communication pour améliorer la lisibilité et la compréhension de la diversité des actions du syndicat et développer sa notoriété et son image, en un mot savoir-faire et faire savoir !

3 OBJECTIFS : PÉDAGOGIE, MODERNISATION, ACCOMPAGNEMENT

→ Proposer des supports de communication pédagogiques au plus près des besoins des adhérents. Exemple : édition de fiches « procédures travaux ».

→ Moderniser les outils pour faciliter la compréhension des enjeux du Siéml et ses missions. Exemple : réalisation d'une vidéo pour présenter aux membres du comité syndical les témoignages de structures angevines engagées dans la démarche RSO.

→ Accompagner les services dans leurs projets d'envergure en proposant et en mettant en œuvre un plan de communication adapté. Exemple : dans le cadre du Solaire en Anjou, création d'un logo et d'une charte graphique, déclinaison en supports de communication prints et numériques ; création d'un portail web, organisation d'une journée thématique à Terra Botanica.

LES CHIFFRES

2 événements d'envergure : le Forum départemental de l'énergie et le Salon du véhicule électrique (1800 visiteurs).

10 n° de la Lettre S (édition externe).

2 publications annuelles (rapport d'activité et magazine Transitions).

2500 abonnés sur les réseaux sociaux.

16 actions pour favoriser la cohésion des équipes et diffuser la démarche RSO (ateliers jardinage, ruche, exposition sur l'égalité femmes hommes...).

5 SmiléInfo (édition interne).

1 nouvelle version de l'intranet en préparation.

EN ROUTE VERS L'EXIGEANTE DÉMARCHE DE RSO

→ FIN 2021, LE SIÉML S'EST ENGAGÉ DANS LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS, LA RSO, VERSION LUCIE 26000

Le renouvellement des instances de gouvernance du syndicat en 2020 a été marqué par la création de deux nouvelles vice-présidences en charge de projets transversaux : la mise en œuvre d'une démarche qualité d'un côté et le déploiement d'un projet de territorialisation de l'autre. Deux ambitions transversales s'inscrivant pleinement dans la feuille de route politique établie pour la mandature (voir pages suivantes) et devant être envisagées en complémentarité et définies comme les pierres angulaires de la stratégie du syndicat pour les années à venir.

→ UN ÉCOSYSTÈME VERTUEUX AU BÉNÉFICE DE TOUS

Avec les nombreuses transitions en cours (territoriale, numérique, énergétique et générationnelle), ce projet permet de donner encore plus de sens à l'action du Siéml ; un sens commun plus largement partagé entre les élus, les agents, les partenaires, les entreprises et prestataires du Siéml, qui permettra de fluidifier et d'optimiser la création de valeur et de créer un écosystème vertueux, et dont les principaux bénéficiaires seront les adhérents du Siéml.

Au travers de cette démarche inédite, le syndicat analysera ses activités au travers du prisme du développement durable, et inscrira toujours un peu plus ses activités dans une perspective plus large de réponse collective aux enjeux de l'urgence climatique et sociale.

Les bénéfices de cette démarche s'avéreront nombreux et les effets devraient rapidement se faire sentir ; à commencer par cette mobilisation interne et les vertus qu'elle engendre, tout comme la recherche de réduction de coûts, d'amélioration de certains process... Anticiper l'évolution des règles, identifier et maîtriser certains risques inhérents à la structure (juridiques, financiers, humains...), constitueront d'autres effets bénéfiques immédiats.

Tout ce travail doit également, à terme, permettre au Siéml d'améliorer son image, de gagner en attractivité, d'attirer de nouveaux talents, mais aussi de fidéliser ses partenaires et renforcer la coopération territoriale, renforcer l'exemplarité de ses pratiques et, in fine, donner encore plus de sens à l'action publique.

Communauté



RSE Positive
labellucie.com

L'INFO EN PLUS

EN MODE PROJET

Une petite équipe projet a rapidement été constituée, afin de recueillir les retours d'expérience de différentes collectivités du territoire déjà engagées dans une démarche de labellisation RSO. Et une première présentation du projet a été réalisée auprès des agents du syndicat et des représentants du personnel en décembre 2021. La labellisation du syndicat est envisagée pour le mois de juin 2023, le rétroplanning envisagé doit laisser place à la co-construction et à la collégialité.

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 sera celle de l'auto-évaluation, il s'agit de questionner les pratiques du syndicat et de ses services.

LA NORME LUCIE 26000

Un fort consensus existe autour de la norme ISO 26000. S'il existe en effet de nombreuses normes et certifications, ce label est aujourd'hui le standard international le plus abouti en matière de responsabilité sociétale. En effet, cette norme est la seule qui propose à ce jour une démarche globale de responsabilité entrepreneuriale couvrant les trois piliers du développement durable : économie, social et environnement. ISO 26000 n'est pas une certification à proprement dit, en ce sens qu'elle n'impose pas des exigences, mais propose des pistes très concrètes et opérationnelles pour piloter et améliorer collectivement l'action de l'institution candidate. Avec un impact à court et moyen terme sur la gouvernance, dans les relations et conditions de travail, la loyauté des pratiques, l'ancrage territorial, la capacité de concertation... Autant de thèmes sur lesquels les acteurs du Siéml (élus, agents mais aussi partenaires) souhaitent évaluer leurs pratiques, identifier des voies de progrès et s'engager collégialement sur des objectifs raisonnables, partagés et donc plus facilement atteignables.

LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE

LE CAP EST DONNÉ DANS LE GROS TEMPS

En fin d'année, le comité syndical a adopté la feuille de route stratégique du Siéml pour la période 2021-2026. Ce projet de mandat doit permettre au Siéml d'accompagner plus efficacement les territoires sur le chemin de la résilience énergétique.

→ LE CONTEXTE ET L'ORIGINE

Après une période marquée par de profonds bouleversements, tant structurels que conjoncturels, cette feuille de route stratégique 2021-2026 avait pour principal objectif de fixer un cap, connu et partagé, dans la continuité des actions déjà engagées au cours du précédent mandat. Il ne s'agissait pas, à travers cette feuille de route, d'opérer un changement radical de trajectoire, pas plus qu'elle n'avait vocation à concentrer un arbitrage de priorités ni une définition de moyens, mais bel et bien de conforter les orientations prises ces dernières années, notamment en matière de diversification des activités du syndicat dans le contexte de transition énergétique ; et de les partager plus largement, notamment parmi les nouveaux élus et nouveaux agents.

→ LES DÉFIS IDENTIFIÉS

Trois grands défis endogènes ont rapidement été identifiés : une forme de crise de croissance et des clivages culturels à surmonter ; un savoir-faire qu'il faut impérativement mieux faire savoir ; et enfin, le besoin d'agilité et de réactivité, pour surpasser une forme d'inertie des modes de gestion. Trois autres grands défis, exogènes cette fois, ont également été partagés : un besoin de sécurisation des recettes issues de la fiscalité électrique ; la perspective de la révision du décret Facé en 2026 et de la définition de la ruralité ; et la réforme territoriale 3.0 à anticiper.

→ LA MÉTHODE

Pour adapter ses axes stratégiques de développement à son nouvel environnement, à la fois fluctuant et exigeant, et le préparer à faire face à des défis bien identifiés, mais également à d'autres enjeux, émergents ou croissants, le Siéml avait avant tout besoin d'identifier ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces. Au delà de cette phase de diagnostic partagé, la feuille de route a vocation à impulser un projet commun, décliné en projets de services et en plan d'actions opérationnels, dans une logique de co-construction entre les services et les élus.



NOS VALEURS

- PROXIMITÉ
- AGILITÉ
- COOPÉRATION
- TRANSVERSALITÉ
- EXPERTISE



NOS RESSOURCES

- Miser sur la coopération collective et développer la qualité de gestion des ressources humaines.
- Adapter notre cadre de travail pour une organisation participative.
- Passer de la prospective à la stratégie financière.
- Développer la fonction juridique pour décrypter, conseiller et sécuriser.
- Optimiser notre politique d'achat et engager une démarche durable et responsable.
- Poursuivre notre effort de digitalisation de façon raisonnée et renforcer la sécurité des systèmes d'information.
- Concevoir et élaborer notre stratégie de communication et développer notre image de marque.

LES AXES STRATÉGIQUES RETENUS

Le projet de mandat permettra au syndicat de fédérer les forces politiques et opérationnelles autour d'objectifs qui font sens, puis de décliner en aval des projets de service en cohérence, au plus près des préoccupations de ses adhérents. Après une croissance sans précédent, ainsi qu'une très forte diversification de ses activités, le Siéml a retenu cinq axes stratégiques pour poursuivre et consolider son développement.

→ AXE N°1 : AGIR POUR UN AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES COHÉRENT ET ÉQUITABLE.

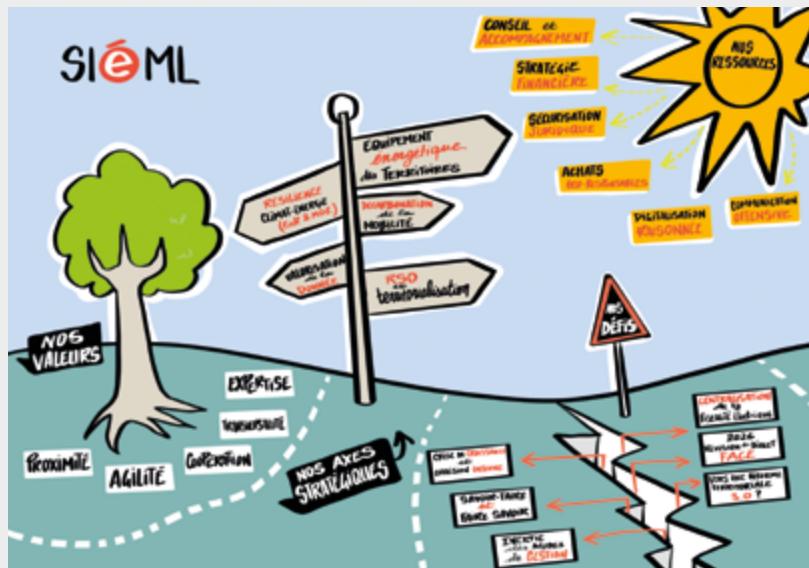
Le Siéml doit maintenir cette exigence pour laquelle il est reconnu, la qualité de la distribution publique d'électricité, égale en tout point du département, et celle des travaux réalisés pour le compte des communes. De même qu'il doit continuer d'assurer l'exploitation d'un réseau d'éclairage public performant et innovant, développer et gérer le territoire connecté multiservices. Enfin, le développement des écosystèmes gaziers locaux et des réseaux d'énergie en cohérence avec les projets de territoires (urbanisme et EnR) doit être renforcé.

→ AXE N°2 : ACCOMPAGNER LA RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE DES COMMUNES ET LEURS GROUPEMENTS

Le Siéml doit poursuivre l'accompagnement des collectivités en matière de planification énergétique, généraliser les travaux de performance énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux. Tout comme il doit contribuer à la massification de la production d'énergies renouvelables sur les territoires (électricité, biogaz, chaleur et froid) et encourager les nouveaux modes de pilotage de l'énergie, l'évolution des usages et la complémentarité des réseaux énergétiques.

→ AXE N°3 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ BAS CARBONE ET DE SES USAGES

Le syndicat doit conforter son rôle d'aménageur en matière d'implanta-



tion et d'exploitation d'infrastructures de recharge et d'avitaillement de véhicules bas carbone. Il lui faut assurer une meilleure coordination avec les politiques territoriales de mobilité et encourager les usages innovants en matière de mobilité décarbonée, mais aussi contribuer au développement de nouveaux services.

→ AXE N°4 : VALORISER LES DONNÉES ÉNERGÉTIQUES ET PATRIMONIALES

En tant que vecteur de mutualisation des systèmes d'information géographique ou en tant qu'agrégateur de données patrimoniales et énergétiques, le Siéml doit plus que jamais jouer un rôle majeur en Maine-et-Loire dans la collecte et le partage de la donnée territoriale.

→ AXE N°5 : ENGAGER UNE DÉMARCHÉ DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS UNE LOGIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE ET RAPPROCHER ENCORE PLUS LE SIÉML DE SES ADHÉRENTS

Deux démarches transversales parfaitement complémentaires ont émergé très rapidement en ce début de mandat pour accompagner le développement du syndicat : la responsabilité sociétale des organisations (RSO) et l'objectif de labellisation ISO 26000 (voir page suivante), puis le projet de territorialisation accrue de la gouvernance, de l'organisation opérationnelle et des politiques publiques engagées par le syndicat d'ici 2026, qui pourra permettre d'approcher encore plus le Siéml de ses adhérents.



annexes

→ TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DE RÉSEAUX,
DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC,
INTERVENTION SUR LE RÉSEAU DE BORNES IRVE ET VAE

→ AIDES BEE2030, CONVENTIONS CEP
ET AUDITS ÉNERGÉTIQUES

* État des mandatements du programme de travaux 2021 / Janvier 2022.

RENFORCEMENTS DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	52 267,96 €	MONTILLIERS		1	52 520,02 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BOCÉ	1	24 027,88 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	33,44 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES		2	14 097,17 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE		2	66 935,00 €
	ANDREZÉ	1	36 539,81 €		CHAUSSAIRE (LA)	1	32 914,30 €
	GESTÉ	1	47 117,20 €		FIEF-SAUVIN (LE)	1	68 940,96 €
	JALLAIS	1	3 084,00 €		FUILET (LE)	1	55 189,55 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	6 529,72 €		MONTREVAULT	1	2 152,72 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		1	117 098,8 €		PUISSET-DORÉ (LE)	1	23 630,24 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON		1	11 970,49 €		ST-RÉMY-EN-MAUGES	1	10 084,21 €
	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	67 713,42 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY		1	36 934,80 €
	THOUARCÉ	1	14 678,25 €		DAUMERAY	1	23 955,34 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	CHACÉ	1	14 328,31 €		MORANNES	1	76 275,48 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	1	298,89 €	NEUILLÉ		1	19 390,91 €
BOUILLÉ-MÉNARD		1	48 169,23 €	NOYANT-VILLAGES	AUVERSE	1	53 321,02 €
BRIOLLAY		4	98 707,91 €		CHAVAINES	1	59 967,25 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	SAULGÉ-L'HÔPITAL	1	13 820,82 €		CHIGNÉ	1	80 048,11 €
	ST-RÉMY-LA-VARENNE	1	29 246,56 €	OMBRÉE-D'ANJOU		5	229 624,26 €
	VAUCHRÉTIEN	1	9 361,14 €		COMBRÉE	1	240 168,40 €
BROSSAY		1	51 076,40 €		POUANCÉ	1	9 976,49 €
CHALLAIN-LA-POThERIE		1	14 424,65 €	ORÉE-D'ANJOU		5	94 382,42 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	4 576,88 €		LANDEMONT	1	22 369,09 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	301,00 €		ST-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	1	30 418,94 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	27 738,91 €		ST-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	120 203,78 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU		1	10 462,68 €		VARENNE (LA)	1	52 423,94 €
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	1	47 293,49 €	PLAINE (LA)		1	30 519,59 €
	STE-CHRISTINE	1	35 307,24 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	95 177,26 €
	TOURLANDRY (LA)	1	4 171,35 €	ROMAGNE (LA)		1	6 875,85 €
	VALANJOU	1	107 143,45 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	41 264,36 €
CIZAY-LA-MADELEINE		1	63 457,62 €	SÈVREMOINE		2	16 111,73 €
CLÉRE-SUR-LAYON		1	222,96 €		LONGERON (LE)	1	76 597,29 €
CORON		1	177 483,26 €		RENAUDIÈRE (LA)	1	1 354,53 €
COURCHAMPS		1	6 901,50 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	8 055,11 €
DISTRÉ		3	74 601,65 €		ST-MACAIRES-EN-MAUGES	1	10 046,68 €
DURTAL		1	70 988,98 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		2	124 968,41 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUËZE (LA)	1	14 111,46 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	11 358,24 €
FREIGNÉ		1	222,96 €	ST-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		2	58 096,58 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	697,75 €	ST-CLÉMENT-DES-LEVÉES		1	62 750,39 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GRÉZILLÉ	1	20 105,50 €	ST-MACAIRES-DU-BOIS		1	68 145,31 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	36 059,12 €	ST-PHILBERT-DU-PEUPLE		1	9 510,06 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	4 854,14 €	ST-SIGISMOND		2	21 520,04 €
LOIRÉ		1	69 840,86 €	TERRANJOU	MARTIGNÉ-BRIAND	1	7 388,59 €
LOIRE-AUTHION	BOHALLE (LA)	1	25 106,47 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOURoux-BÉCONNAIS (LE)	1	47 062,40 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	1	53 940,28 €		VILLEMUISAN	1	6 281,93 €
	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	1	797,48 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	7 619,17 €
LOURESSE-ROCHEMENIER		1	3 490,08 €	VARENNES-SUR-LOIRE		1	20 396,03 €
LYS-HAUT-LAYON	CERQUEUX-SUR-PASSAVANT	1	7 023,97 €	VAUDELNAY		2	23 598 €
MARCÉ		1	64 912,03 €	VERNANTES		1	14 283,02 €
MAUGES-SUR-LOIRE	CHAPELLE-ST-FLORENT (LA)	1	40 252,76 €	VEZINS		1	71 743,56 €
	MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	7 557,16 €	TOTAL		118	3 987 328 €
MIRÉ		1	30 562,29 €				

EXTENSIONS COLLECTIVES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	17 535,89 €	MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	180 202,02 €
BEAUCOUZÉ		3	257 987,89 €	MÉNITRÉ (LA)		1	14 626,56 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	14 191,06 €	MIRÉ		1	26 466,38 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	4 090,11 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		2	47 866,24 €
	CHAPELLE-DU-GENËT (LA)	1	52 767,06 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUSSAIRE (LA)	1	51 914,19 €
	JALLAIS	1	9 681,80 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	66 102,31 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	THOUARCÉ	1	22 732,89 €	MOZÉ-SUR-LOUET		1	13 869,81 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	BLAISON-GOHIER	1	21 162,67 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		4	80 081,09 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	2	57 337,30 €	NOYANT-VILLAGES	LASSE	1	33,44 €
BOUCHEMAINE		2	111 273,90 €		NOYANT	1	19 494,91 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	2	129 516,49 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	113 973,42 €
	SAULGÉ-L'HÔPITAL	1	27 000,03 €	ORÉE-D'ANJOU	ST-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	1	34 018,62 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	10 348,97 €		CHAMPTOCEAUX	1	16 402,10 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	8 588,74 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	22 580,49 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	6 218,81 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	9 407,20 €
	CHEMILLÉ	3	105 670,57 €	ROMAGNE (LA)		2	99 187,16 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	18 509,84 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	ST-MARTIN-DU-BOIS	2	71 544,17 €
	TOURLANDRY (LA)	1	10 779,97 €	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	19 456,98 €
DISTRÉ		2	105 502,54 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	13 995,67 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	14 761,23 €		ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	50 176,48 €
	ST-GEORGES-SUR-LAYON	1	11 763,36 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	2	434 464,97 €
ÉCUILLÉ		1	87 027,94 €		ST-MACAIRES-EN-MAUGES	3	146 150,38 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUËZE (LA)	1	97 760,02 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		6	177 379,31 €
	VERN-D'ANJOU	1	42 306,60 €	ST-GERMAIN-DES-PRÈS		1	32 051,77 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	18 191,38 €	ST-LAMBERT-LA-POThERIE		1	39 225,01 €
	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	162 707,48 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-JEAN-DE-LINIÈRES	1	170 391,78 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	2	44 751,19 €		ST-LÉGER-DES-BOIS	4	26 985,59 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	145 464,98 €	ST-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	10 333,56 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	20 396,19 €	ST-MACAIRES-DU-BOIS		1	18 015,53 €
LOIRE-AUTHION	BOHALLE (LA)	1	11 444,38 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	9 196,15 €
	BRAIN-SUR-L'AUTHION	2	186 871,34 €	THORIGNÉ-D'ANJOU		1	1 981,69 €
	CORNÉ	1	96 619,16 €	TIERCÉ		2	145 949,11 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	6 426,88 €	TOUTLEMONDE		1	47 255,40 €
LOURESSE-ROCHEMENIER		1	3 802,78 €	VAUDELNAY		1	20 643,35 €
LYS-HAUT-LAYON	TIGNÉ	1	10 509,79 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	35 661,81 €
	VIHIERS	3	96 762,19 €	VEZINS		1	47 619,30 €
MARCÉ		1	20 652,46 €	YZERNAY		1	56 107,35 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	16 982,86 €				
MAY-SUR-ÈVRE		1	58 065,94 €	TOTAL		106	4 514 975 €

EXTENSIONS INDIVIDUELLES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANTOIGNÉ		1	5 034,83 €	JAILLE-YVON (LA)		1	394,83 €
AUBIGNÉ-SUR-LAYON		1	44 202,79 €	JUVARDEIL		1	5 331,46 €
BEAUCOUZÉ		1	14 353,12 €	LOIRÉ		2	59 721,54 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	27 320,66 €	LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	20 873,36 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		1	14 338,03 €		BAUNÉ	1	8 597,73 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	JALLAIS	2	49 693,13 €		BRAIN-SUR-L'AUTHION	1	6 712,00 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	13 701,95 €	LOURESSE-ROCHEMENIER		3	39 234,95 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	85 260,83 €	LYS-HAUT-LAYON	CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT	2	61 249,49 €
	PIN-EN-MAUGES	2	105 522,52 €		NUEIL-SUR-LAYON	1	19 426,04 €
BÉCON-LES-GRANITS		4	38 147,52 €		TRÉMONT	1	9 033,72 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		1	1 472,16 €		VIHIERS	2	4 546,35 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	FAYE-D'ANJOU	1	8 744,70 €	MAUGES-SUR-LOIRE	BOTZ-EN-MAUGES	1	8 777,43 €
	THOUARCÉ	1	5 936,77 €		MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	7 799,96 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	CHACÉ	1	7 077,55 €		ST-LAURENT-DU-MOTTAY	1	7 445,74 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	ST-SULPICE-SUR-LOIRE	1	9 269,32 €		ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE	2	92 110,81 €
BLOU		1	20 297,27 €		ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	8 104,03 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	BRION	1	14 170,18 €	MAZÉ-MILON	FONTAINE-MILON	1	46 665,02 €
	ST-GEORGES-DU-BOIS	1	19 934,41 €		MAZÉ	1	9 231,71 €
BRIOLLAY		4	30 655,88 €	MÉNITRÉ (LA)		1	61 881,30 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	COUTURES	1	2 768,94 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		1	1 998,43 €
	LUIGNÉ	2	11 544,97 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	403,22 €
	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	8 058,84 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUSSAIRE (LA)	1	5 489,60 €
	VAUCHRÉTIEN	1	8 016,56 €		FIEF-SAUVIN (LE)	2	45 545,75 €
BROSSAY		1	11 751,40 €		FUILET (LE)	3	52 950,33 €
CERQUEUX (LES)		1	15 069,06 €		PUISSET-DORÉ (LE)	1	12 024,99 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	2 356,77 €		ST-RÉMY-EN-MAUGES	1	2 644,08 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	12 435,89 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	CHEMIRÉ-SUR-SARTHE	1	45 646,48 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		2	141 857,31 €		DAUMERAY	1	7 543,97 €
CHAUDEFONDS-SUR-LAYON		1	8 957,94 €		MORANNES	1	36 341,91 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	26 004,93 €	NEUILLÉ		1	13 209,24 €
CHEFFES		1	390,62 €	NOYANT-VILLAGES	BREIL	1	32 451,61 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	JUMELLIÈRE (LA)	1	27 421,64 €		BROC	1	22 604,26 €
	ST-LÉZIN	1	1 981,69 €		LASSE	1	71 002,82 €
	TOURLANDRY (LA)	1	46 826,94 €		LINIÈRES-BOUTON	1	14 594,36 €
CLÉRÉ-SUR-LAYON		1	124 733,37 €		NOYANT	1	9 526,67 €
CORON		1	9 212,63 €		PARÇAY-LES-PINS	2	29 900,10 €
CORZÉ		1	6 734,89 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	3	144 758,46 €
COURCHAMPS		1	17 011,90 €		GRUGÉ-L'HOPITAL	2	1 037,96 €
DENÉE		1	13 166,32 €		POUANCÉ	1	1 813,19 €
DENEZÉ-SOUS-DOUÉ		1	14 642,44 €		ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX	2	40 849,88 €
DISTRÉ		4	74 837,01 €		VERGONNES	1	58 324,62 €
DOUÉ-EN-ANJOU	ST-GEORGES-SUR-LAYON	1	7 588,93 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	8 139,83 €
DURTAL		2	31 621,14 €		CHAMPTOCEAUX	2	30 195,33 €
ÉCUILLÉ		1	9 028,58 €		DRAIN	4	43 551,36 €
ERDRE-EN-ANJOU	GENÉ	1	12 717,18 €		LANDEMONT	1	7 184,50 €
	VERN-D'ANJOU	1	458,97 €		LIRÉ	2	19 800,57 €
ÉTRICHÉ		1	11 423,41 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	6 951,95 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	2	48 960,32 €		VARENNE (LA)	2	66 388,19 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	2 277,31 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		1	6 334,24 €
	ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	1	14 320,09 €	POSSONNIÈRE (LA)		2	85 716,52 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	3	22 887,10 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÉQUE	1	24 152,32 €
GREZ-NEUVILLE		3	46 846,67 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	4 851,47 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	3	32 683,25 €	ROMAGNE (LA)		1	19 926,40 €
	MARIGNÉ	1	50 285,84 €				

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ROU-MARSON		1	2 768,94 €	ST-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		2	11 341,22 €
SARRIGNÉ		1	6 201,06 €	ST-CRESPIN-SUR-MOINE		1	1 694,64 €
SAVENNIÈRES		2	49 961,14 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	43 384,04 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	BOURG-D'IRÉ (LE)	1	1 362,62 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-JEAN-DE-LINIÈRES	2	28 773,44 €
	ST-MARTIN-DU-BOIS	1	10 128,26 €		ST-LÉGER-DES-BOIS	2	16 965,00 €
	NYOISEAU	1	28 653,81 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		2	15 772,24 €
SÉGUINIÈRE (LA)		1	11 048,07 €	ST-PAUL-DU-BOIS		1	20 643,43 €
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	3	26 419,09 €	ST-PHILBERT-DU-PEUPLE		2	24 680,30 €
	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	13 374,19 €	ST-SIGISMOND		1	516,00 €
	RENAUDIÈRE (LA)	2	29 382,09 €	TERRANJOU	CHAVAGNES-LES-EAUX	1	21 850,37 €
	ROUSSAY	2	22 844,70 €		MARTIGNÉ-BRIAND	1	19 203,50 €
	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	5 371,94 €		NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	3	65 208,50 €
	ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	7 879,47 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	3	108 287,05 €
	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	3	62 710,39 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	2	6 795,98 €
	TILLIÈRES	4	33 211,67 €	VARRAINS		1	11 367,01 €
	TORFOU	2	22 905,87 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	1	47 240,07 €
SOULAIRE-ET-BOURG		1	19 346,77 €	YZERNAY		2	20 570,20 €
ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	7 701,19 €	TOTAL		207	3 675 623 €
ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	7 052,64 €				

SÉCURISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	GESTÉ	1	260 718,11 €	NEUILLÉ		1	84 396,06 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	24 050,07 €	NOYANT-VILLAGES	CHIGNÉ	1	154 532,95 €
BOUILLÉ-MÉNARD		1	45 852,39 €		DENEZÉ-SOUS-LE-LUDE	1	222,96 €
CHALLAIN-LA-POThERIE		1	68 664,08 €		MEIGNÉ-LE-VICOMTE	1	10 020,32 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		2	112 467,75 €		PARÇAY-LES-PINS	2	124 424,66 €
CHEFFES		1	20 551,23 €	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAPELLE-HULLIN (LA)	1	64 355,49 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	JUMELLIÈRE (LA)	1	68 586,86 €		CHAZÉ-HENRY	1	16 660,73 €
	TOURLANDRY (LA)	1	77 435,56 €		POUANCÉ	2	230 037,99 €
CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	2	185 238,96 €		ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX	1	67 189,60 €
CORZÉ		1	110 053,71 €		TREMBLAY (LE)	1	97 414,52 €
DENÉE		1	121 616,48 €	ORÉE-D'ANJOU	VARENNE (LA)	2	76 927,20 €
DURTAL		1	29 957,31 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	31 228,11 €
ERDRE-EN-ANJOU	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	1	47 640,74 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	63 799,63 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	63 641,59 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	24 377,66 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	1	59 880,01 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	184 906,60 €
	MARIGNÉ	1	122 319,76 €		CHAPELLE-SUR-LOUDON (LA)	1	144 170,64 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	5 993,48 €		NYOISEAU	1	84 462,29 €
MARCÉ		1	66 232,10 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	2	398 997,85 €
MAUGES-SUR-LOIRE	ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	8 407,15 €		ST-SAUVEUR-DE-FLÉE	1	122 604,26 €
MAZÉ-MILON	FONTAINE-MILON	2	176 360,57 €	SÈVREMOINE	TORFOU	1	221 653,57 €
MÉNITRÉ (LA)		1	5 722,61 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	63 821,48 €
MONTREUIL-SUR-LOIR		1	31 260,98 €	ST-PHILBERT-DU-PEUPLE		1	39 405,44 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FUILET (LE)	2	274 434,54 €	THORIGNÉ-D'ANJOU		2	81 495,12 €
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	CHEMIRÉ-SUR-SARTHE	1	43 964,18 €	VERNANTES		1	3 165,94 €
	MORANNES	1	7 202,70 €	VERNOIL-LE-FOURRIER		1	26 119,74 €
				TOTAL		59	4 454 643 €

EXTENSIONS DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		3	18 925,78 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-LONGUENÉE (LA)	2	14 673,09 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	10 919,66 €		PLESSIS-MACÉ (LE)	1	5 215,52 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	10 234,70 €		PRUILLÉ	1	24 275,98 €
	CHAPELLE-DU-GENÊT (LA)	1	13 597,48 €	LYS-HAUT-LAYON		1	397,75 €
	GESTÉ	3	86 677,43 €		NUEIL-SUR-LAYON	2	11 659,86 €
	JALLAIS	2	13 574,36 €		TIGNÉ	1	4 120,57 €
BÉCON-LES-GRANITS		6	153 146,82 €		TRÉMONT	1	3 254,47 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	THOUARCÉ	1	2 690,59 €		VIHIERS	2	11 839,64 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	2	17 536,40 €	MARCÉ		2	12 812,39 €
BRIOLLAY		2	25 948,62 €	MAUGES-SUR-LOIRE	BOURGNEUF-EN-MAUGES	1	14 727,95 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	2	85 498,63 €		MARILLAIS (LE)	1	2 069,01 €
	SAULGÉ-L'HÔPITAL	1	4 349,82 €		POMMERAYE (LA)	1	3 987,88 €
	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	15 249,31 €		ST-LAURENT-DU-MOTTAY	1	11 014,24 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	1 630,78 €	MAULÉVRIER		1	7 921,55 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	14 339,29 €	MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	40 114,69 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		2	15 181,88 €	MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	21 079,72 €
CHEFFES		1	6 399,10 €	MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	20 552,59 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	3	157 297,64 €	MIRÉ		2	17 280,40 €
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	2	27 564,62 €	MONTILLIERS		1	26 146,73 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	3 444,10 €	MONTREUIL-BELLAY		1	5 642,35 €
	TOURLANDRY (LA)	1	25 020,97 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		3	41 023,80 €
	VALANJOU	1	5 747,82 €	MONTREUIL-SUR-LOIR		1	18 179,24 €
CORON		3	98 746,96 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	534,31 €
CORZÉ		1	20 179,93 €		CHAUSSAIRE (LA)	1	4 096,90 €
COURLÉON		1	5 980,14 €		FUILET (LE)	2	34 433,34 €
DENÉE		1	157 944,73 €		MONTREVAULT	1	18 458,85 €
DISTRÉ		3	35 243,61 €		ST-QUENTIN-EN-MAUGES	1	8 431,13 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	5	85 700,81 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	4	31 046,08 €
	ST-GEORGES-SUR-LAYON	2	30 764,36 €		MORANNES	1	9 388,84 €
DURTAL		4	29 324,01 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		2	19 335,02 €
ÉCOUFLANT		4	36 652,76 €	NOYANT-VILLAGES	NOYANT	2	42 342,01 €
ÉCUILLÉ		1	3 534,98 €	NUAILLÉ		3	10 034,02 €
ERDRE-EN-ANJOU	GENÉ	1	10 899,24 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	4	101 882,17 €
	POUÉZE (LA)	1	11 057,05 €		POUANCÉ	1	4 603,89 €
	VERN-D'ANJOU	1	3 703,34 €	ORÉE-D'ANJOU		1	11 686,91 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	4 779,15 €		CHAMPTOCEAUX	1	37 347,35 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	2	162 571,43 €		LIRÉ	1	3 337,09 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	1 012,77 €		ST-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	1	7 044,55 €
	ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	1	17 233,37 €		VARENNE (LA)	1	17 686,21 €
GREZ-NEUVILLE		5	28 755,90 €	PLAINE (LA)		1	7 588,57 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	1	31 408,70 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		2	2 720,32 €
	CHAMPIGNÉ	1	20 159,12 €	POSSONNIÈRE (LA)		2	20 256,61 €
	CHERRÉ	1	238,65 €	RAIRIES (LES)		2	25 848,98 €
	QUERRÉ	1	10 654,25 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	7 828,46 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	2	20 626,48 €	ROMAGNE (LA)		1	2 857,46 €
JUVARDEIL		1	15 110,13 €	SAUMUR		1	184 750,41 €
LION-D'ANGERS (LE)		3	162 375,82 €	SCEAUX-D'ANJOU		1	4 676,29 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	55 948,41 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	LOUVAINES	1	43 677,57 €
	BOHALLE (LA)	1	21 460,98 €		NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	2	31 312,04 €
	BRAIN-SUR-L'AUTHION	2	30 320,97 €		SEGRÉ	1	99,98 €
	ST-MATHURIN-SUR-LOIRE	1	848,38 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	1	2 031,42 €
LONGUÉ-JUMELLES		4	72 328,67 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	8 708,05 €

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
SEICHES-SUR-LE-LOIR		3	22 530,39 €	TIERCÉ		1	9 841,57 €
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	2	21 225,83 €	TRÉMENTINES		1	43 251,03 €
	RENAUDIÈRE (LA)	1	3 055,39 €	TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	1	61 438,67 €
	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	3	13 118,98 €		NOYANT-LA-PLAINE	3	61 517,78 €
	ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	13 719,58 €	TURQUANT		1	10 853,38 €
	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	2	122 131,27 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	33 766,58 €
	ST-MACAIRE-EN-MAUGES	1	8 712,83 €		LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	2	38 068,13 €
	TORFOU	4	49 156,50 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	5 242,94 €
ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	13 969,67 €	VARENNES-SUR-LOIRE		1	2 353,74 €
ST-GERMAIN-DES-PRÈS		1	16 225,46 €	VAUDELNAY		1	1 821,35 €
ST-LAMBERT-LA-POThERIE		1	40 842,69 €	VERNANTES		4	147 332,05 €
ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-LÉGER-DES-BOIS	2	7 715,05 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	2	63 888,21 €
ST-MACAIRE-DU-BOIS		1	1 656,45 €		ST-SYLVAIN-D'ANJOU	3	51 887,12 €
ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	4 891,94 €	VEZINS		5	55 286,36 €
ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		2	52 898,41 €	VIVY		1	5 567,89 €
ST-PHILBERT-DU-PEUPLE		2	8 543,23 €	YZERNAY		2	34 839,04 €
TESSOUALLE (LA)		2	11 755,26 €	TOTAL		230	3 961 679 €

RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	6 827,03 €	MOZÉ-SUR-LOUET		1	9 533,76 €
	BEAUPRÉAU	1	177 425,54 €	NOYANT-VILLAGES	NOYANT	1	32 549,35 €
	CHAPELLE-DU-GENËT (LA)	1	12 703,11 €	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	1	87 502,52 €
	GESTÉ	2	82 617,13 €		COMBRÉE	2	89 501,37 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	40 627,84 €		POUANCÉ	1	51 652,70 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	THOUARCÉ	1	21 814,08 €		TREMBLAY	1	4 489,80 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	VAUCHRÉTIEN	1	4 390,52 €		VERGONNES	1	12 929,58 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	76 699,33 €	ORÉE-D'ANJOU		1	133 288,86 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	1 267,93 €		CHAMPTOCEAUX	1	37 347,35 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	3	94 483,92 €	PLAINE (LA)		1	7 588,57 €
	MELAY	1	17 126,22 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	1 237,59 €
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	2	54 278,74 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	FERRIÈRE-DE-FLEE (LA)	1	20 752,12 €
	ST-LEZIN	1	15 668,76 €		NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	2	38 233,32 €
	VALANJOU	1	5 747,82 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	20 656,85 €
CHOLET		1	118 076,22 €	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	2	45 126,03 €
CORON		1	32 882,72 €		MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	69 073,78 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	3	41 810,10 €		RENAUDIÈRE (LA)	1	5 142,13 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	1	31 408,70 €		ROUSSAY	1	16 205,58 €
JUVARDEIL		1	6 868,08 €		ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	33 584,54 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	35 057,73 €		TILLIÈRES	1	59 204,39 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	70 836,04 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	16 064,18 €
LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	1	35 899,78 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	33 766,58 €
MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	31 789,48 €	VERNANTES		2	114 581,73 €
MIRÉ		2	25 070,47 €	TOTAL		59	2 014 431 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FUILET (LE)	1	33 041,21 €				

EFFACEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE, D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE TÉLÉCOM

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	268 102,58 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	2	140 522,02 €
ANGERS		13	1 194 723,44 €		PLESSIS-MACÉ (LE)	1	75 621,66 €
ARTANNES-SUR-THOUET		2	492 759,43 €		PRUILLÉ	1	217 127,15 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BOCÉ	1	31 268,35 €	LYS-HAUT-LAYON	NUEIL-SUR-LAYON	1	122 655,05 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	106 438,41 €		VIHIERS	1	54 720,00 €
	GESTÉ	2	120 608,36 €	MARCÉ		1	226 017,07 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	117 196,83 €	MAUGES-SUR-LOIRE	BOTZ-EN-MAUGES	1	71 627,51 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	146 054,33 €		POMMERAYE (LA)	1	209 250,54 €
BÉHUARD		1	152 325,87 €	MIRÉ		1	19 255,28 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	1	276 768,80 €	MONTILLIERS		1	132 143,28 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	144 403,44 €	MONTREUIL-BELLAY		1	244 580,48 €
BRIOLLAY		2	346 186,68 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		5	384 995,20 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	SAULGÉ-L'HOPITAL	1	14 561,13 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FIEF-SAUVIN (LE)	1	264 367,03 €
CHEFFES		1	98 026,08 €		FUILET (LE)	1	24 564,69 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	1	13 720,95 €		MONTREVAULT	1	64 802,15 €
	VALANJOU	1	13 075,82 €		SALLE-ET-CHAPELLE-AUBRY (LA)	1	139 869,26 €
CORON		1	34 712,26 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	4 191,00 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	16 083,13 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		1	128 637,70 €
DURTAL		3	323 513,72 €	NOYANT-VILLAGES	NOYANT	1	28 547,17 €
ÉCOUFLANT		1	108 336,35 €		PARÇAY-LES-PINS	1	3 327,73 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	137 206,96 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	3	128 296,34 €
GREZ-NEUVILLE		1	28 006,38 €		TREMBLAY	1	68 799,82 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	1	20 262,49 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	2	172 300,19 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	89 603,01 €		LANDEMONT	1	1 631,66 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	128 207,65 €		LIRÉ	1	193 285,94 €
LOIRE-AUTHION	BOHALLE (LA)	1	348 345,86 €		VARENNE (LA)	1	19 808,23 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	260 192,27 €				



Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
PLAINE (LA)		1	10 651,07 €	ST-CLÉMENT-DES-LEVÉES		1	373 314,06 €
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		2	226 002,24 €	ST-CRESPIN-SUR-MOINE		1	74 114,07 €
PONTS-DE-CÉ (LES)		2	328 339,53 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	170 547,52 €
RAIRIES (LES)		1	8 275,02 €	ST-LAMBERT-LA-POThERIE		1	33 064,14 €
ROU-MARSON		1	157 729,40 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLLOUX		1	4 458,53 €
SARRIGNÉ		1	170 863,28 €	ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	164 243,09 €
SAUMUR		3	547 291,03 €	ST-PHILBERT-DU-PEUPLE		2	80 676,45 €
SAVENNIÈRES		2	190 844,42 €	TIERCÉ		1	423 090,04 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	BOURG-D'IRÉ	1	124 539,28 €	TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	1	216 524,00 €
	CHÂTELAIS	1	252,63 €		NOYANT-LA-PLAINE	3	24 861,49 €
	MONTGUILLON	1	189 788,30 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	21 416,29 €
	STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ	1	231 833,56 €	VERNANTES		3	194 693,62 €
SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	10 980,51 €	VERNOIL-LE-FOURIER		1	354 373,97 €
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	2	67 676,85 €	VILLEBERNIER		1	132 135,82 €
	RENAUDIÈRE (LA)	1	131 417,83 €	VIVY		1	155 188,63 €
	ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	237 559,99 €	TOTAL		126	13 992 898 €
	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	3	337 796,90 €				
	TORFOU	3	426 720,23 €				

EXTENSIONS DU RÉSEAU TÉLÉCOM

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		2	11 620,23 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	12 654,91 €
ANGERS		1	9 930,16 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		2	22 908,29 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	CHAPELLE-DU-GENËT (LA)	1	11 559,65 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	2	28 579,92 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	THOUARCÉ	1	6 113,08 €	ORÉE-D'ANJOU	ST-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	1	17 209,23 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	1	12 151,40 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	5 078,43 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	1	36 401,01 €	ROMAGNE (LA)		1	7 810,28 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	2 943,16 €	SARRIGNÉ		1	1 264,72 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	1	15 025,73 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	ST-MARTIN-DU-BOIS	1	10 137,95 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	8 603,56 €	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	8 673,36 €
DISTRÉ		1	16 975,12 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	2 641,23 €
DOUÉ-EN-ANJOU	ST-GEORGES-SUR-LAYON	2	7 677,66 €		ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	21 736,44 €
ÉCUILLÉ		1	12 181,51 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	73 563,16 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUËZE (LA)	1	28 969,85 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	6 678,70 €
	VERN-D'ANJOU	1	13 969,82 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	6 817,73 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	2	35 183,58 €	ST-GERMAIN-DES-PRÉS		1	13 848,72 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	2	12 887,38 €	ST-LAMBERT-LA-POThERIE		1	16 784,11 €
JARZÉ-VILLAGES	CHAUMONT-D'ANJOU	1	2 199,01 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-LÉGER-DES-BOIS	2	9 277,87 €
	JARZÉ	1	40 044,56 €	ST-MACAIRE-DU-BOIS		1	8 350,55 €
LOIRE-AUTHION	BRAIN-SUR-L'AUTHION	2	80 339,63 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLLOUX		1	786,35 €
LYS-HAUT-LAYON	TIGNÉ	1	4 049,99 €	TIERCÉ		2	14 689,01 €
	VIHIERS	2	22 761,92 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	3 923,16 €
MARCÉ		1	7 672,36 €	VAUDELNAY		1	7 266,05 €
MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	25 000,83 €	VERNANTES		1	4 229,38 €
MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	57 682,48 €	VEZINS		1	17 591,60 €
MIRÉ		1	8 040,34 €	YZERNAY		1	30 654,02 €
MONTREUIL-JUIGNÉ		1	8 972,67 €	TOTAL		62	867 004 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUSSAIRE (LA)	1	14 892,17 €				

INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET POUR VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	1 883,52 €	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE		1	434,30 €
ANGERS		8	8 115,74 €	MONTREUIL-BELLAY		2	3 293,88 €
ANGRIE		1	696,95 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	4 567,16 €
AVRILLÉ		1	3 386,34 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	2 382,66 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	8 562,02 €		FUILET (LE)	1	434,30 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		1	696,95 €	MONTSOREAU		1	872,12 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	1 883,52 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	696,95 €
	PIN-EN-MAUGES	1	696,95 €	NOYANT-VILLAGES	NOYANT	1	696,95 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	1 000,56 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	902,04 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	566,26 €		POUANCÉ	1	696,95 €
BOUCHEMAINE		2	6 355,16 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	708,55 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ALLEUDS (LES)	1	696,95 €		DRAIN	1	566,26 €
	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	3 166,54 €		LANDEMONT	1	2 317,82 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	2 942,81 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	696,95 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	4 114,62 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		1	2 514,62 €
CHOLET		4	11 206,31 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		1	1 948,36 €
CORNÉ		1	566,26 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	1 427,83 €
CORON		1	696,95 €	ROCHFORT-SUR-LOIRE		1	696,95 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	434,30 €	ROMAGNE (LA)		1	696,95 €
DURTAL		2	11 915,69 €	SAUMUR		3	11 704,49 €
ÉCOUFLANT		3	57 512,70 €	SAVENNIÈRES		1	8 562,02 €
ERDRE-EN-ANJOU		1	467,74 €	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	1 883,52 €
	POUÉZE (LA)	1	8 666,78 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	696,95 €
ÉTRICHÉ		1	696,95 €	SOUZAY-CHAMPIGNY		1	685,07 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	9 269,18 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	434,30 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	10 681,31 €	ST-CRISTOPHE-DU-BOIS		1	1 948,36 €
	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	434,30 €	ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE		1	566,26 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	1 950,34 €	ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	434,30 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	2	3 196,25 €	TOUTLEMONDE		1	696,95 €
GREZ-NEUVILLE		2	1 261,31 €	TRÉLAZÉ		1	434,30 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	2	1 396,80 €	TURQUANT		1	2 734,13 €
LION-D'ANGERS (LE)		2	2 473,57 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	VILLEMOSAN	1	861,57 €
LOIRÉ		1	696,95 €	VARRAINS		1	696,95 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	434,30 €	VAUDELNAY		1	696,95 €
LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	1	434,30 €	YZERNAY		1	1 883,52 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MONTJEAN-SUR-LOIRE	2	895,61 €	TOTAL		94	233 092 €
	ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	1 568,52 €				

SESSION 1			
Demandeurs	Opérations subventionnées	Montant (HT)	Subvention
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	Rénovation / Ancienne école maternelle / ALSH - St-Cyr-en-Bourg	768 753 €	30 480 €
CORNILLÉ-LES-CAVES	Rénovation / Salle des fêtes - cantine	181 700 €	17 115 €
DISTRÉ	Énergie renouvelable / École	537 400 €	45 120 €
DOUÉ-EN-ANJOU	Énergie renouvelable / Mairie	324 000 €	50 000 €
GREZ-NEUVILLE	Rénovation / Mairie	311 572 €	33 956 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	Rénovation / Restaurant scolaire	192 330 €	4 880 €
MONTIGNÉ-LES-RAIRIES	Rénovation / Bibliothèque municipale	31 756 €	7 600 €
PLAINE (LA)	Rénovation / Mairie	233 092 €	19 171 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	Rénovation / École - Noyant-la-Gravoyère	181 160 €	17 100 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	Rénovation / Mairie - Segré	617 000 €	25 307 €
VERNANTES	Rénovation / Logements	373 900 €	26 280 €
Sous-total 1		3 752 663 €	277 009 €

SESSION 2			
Demandeurs	Opérations subventionnées	Montant (HT)	Subvention
CHEFFES	Rénovation / Salle communale	378 283 €	9 400 €
CORNILLÉ-LES-CAVES	Énergie renouvelable / Salle des fêtes	181 700 €	10 000 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	Amélioration systèmes existants / École - Léznigné	30 047 €	10 000 €
MAUGES-SUR-LOIRE	Rénovation / Périscolaire (changement d'usage) Botz-en-Mauges	185 000 €	8 195 €
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU	Énergie renouvelable / École maternelle Jules Ferry	1 263 665 €	16 400 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	Rénovation / Maison de Santé Publique (changement d'usage) St-Martin-du-Bois	350 513 €	10 874 €
VAL-DU-LAYON	Rénovation + ENR / Pôle enfance - St-Lambert-du-Lattay	2 156 900 €	124 000 €
Sous-total 2		4 546 108 €	188 869 €

TOTAL DES 2 SESSIONS		8 298 771 €	465 878 €
-----------------------------	--	--------------------	------------------

CE CONVENTIONS SIGNÉES EN 2021

Collectivité	Date début d'accompagnement	Collectivité	Date début d'accompagnement	Collectivité	Date début d'accompagnement
ALLONNES	01/10/2021	DURTAL	01/07/2021	ORÉE-D'ANJOU	01/08/2021
ANGRIE	01/12/2021	ÉCOUFLANT	01/03/2021	PONTS-DE-CÉ (LES)	01/06/2021
BARACÉ	01/04/2021	ÉTRICHÉ	01/06/2021	PUY-NOTRE-DAME (LE)	01/02/2021
BEAUCOUZÉ	01/03/2021	FENEU	01/05/2021	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	01/03/2021
BÉGROLLES-EN-MAUGES	01/12/2021	FONTEVRAUD-L'ABBAYE	01/08/2021	ROU-MARSON	01/08/2021
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	01/03/2021	HUILLÉ-LÉZIGNÉ	01/01/2021	SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU	01/06/2021
BLOU	01/06/2021	JAILLE-YVON (LA)	01/05/2021	SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES	01/01/2021
BOIS-D'ANJOU (LES)	01/03/2021	JARZÉ-VILLAGES	01/06/2021	SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE	01/03/2021
BOUILLE-MÉNARD	01/11/2021	JUVARDEIL	01/09/2021	SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES	01/08/2021
BRIOLLAY	01/03/2021	LANDE-CHASLES (LA)	01/04/2021	SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET	01/10/2021
BROSSAY	01/02/2021	LONGUÉ-JUMELLES	01/07/2021	SCEAUX-D'ANJOU	01/07/2021
CC ANJOU-LOIR-ET-SARTHE	01/08/2021	LONGUENÉE-EN-ANJOU	01/08/2021	SÈVREMOINE	01/11/2021
CC BAUGELOIS-VALLÉE	01/08/2021	LOURESSE-ROCHEMENIER	01/06/2021	SOMLOIRE	01/08/2021
CC VALLÉES-DU-HAUT-ANJOU	01/01/2021	MAZÉ-MILON	01/05/2021	SOULAINES-SUR-AUBANCE	01/01/2021
CERNUSSON	01/08/2021	MÉNITRÉ (LA)	01/04/2021	TERRANJOU	01/10/2021
CHAZÉ-SUR-ARGOS	01/04/2021	MONTREUIL-SUR-LOIR	01/01/2021	TOUTLEMONDE	01/11/2021
CHEFFES	01/02/2021	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	01/12/2021	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	01/05/2021
CORZÉ	01/03/2021	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	01/04/2021	VAL-DU-LAYON	01/06/2021
DENÉE	01/09/2021	NEUILLÉ	01/03/2021	VIVY	01/12/2021

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Commune	Commune où se situe le projet	Bâtiment(s) audité(s)	Montant étude (HT)	Participation commune (TTC)
BEAUCOUZÉ	BEAUCOUZÉ	Complexe Sportif Aubineau	6 200,00 €	2 976,00 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	SAINT-CYR-EN-BOURG	École élémentaire et futur CLSH	2 295,00 €	1 101,60 €
BRIOLLAY	BRIOLLAY	Mairie	1 853,29 €	889,58 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	Bâtiment Enjeu	1 853,29 €	889,58 €
	CHEMELLIER	École Callixte Baudin	1 515,00 €	727,20 €
	COUTURES	École Jan Rolland	2 135,00 €	1 024,80 €
	LUIGNÉ	École la Source et mairie déléguée	1 875,00 €	900,00 €
	SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE	École François Guilbault et garderie	2 295,00 €	1 101,60 €
BROSSAY	BROSSAY	Salle des loisirs	1 875,00 €	900,00 €
	BROSSAY	Logements communaux	1 515,00 €	727,20 €
CANTENAY-EPINARD	CANTENAY-EPINARD	Superette et salle communale	2 138,67 €	1 026,56 €
CHALONNES-SUR-LOIRE	CHALONNES-SUR-LOIRE	Centre d'accueil les Goulidons	2 138,67 €	1 026,56 €
	CHALONNES-SUR-LOIRE	Maison des associations	1 853,29 €	889,58 €
CORZÉ	CORZÉ	Mairie	1 853,29 €	889,58 €
	CORZÉ	Groupe scolaire	2 402,67 €	1 153,28 €
COUDRAY-MACOUARD (LE)	COUDRAY-MACOUARD (LE)	Mairie et salle annexe	1 875,00 €	900,00 €
DRAIN	ORÉE-D'ANJOU	Mairie déléguée	2 402,67 €	1 153,28 €
ÉCOUFLANT	ÉCOUFLANT	Groupe scolaire Georges Sand	2 761,67 €	1 325,60 €
	ÉCOUFLANT	Centre socioculturel Simone Signoret	2 295,00 €	1 101,60 €
	ÉCOUFLANT	Vestiaires du complexe sportif d'Éventard	1 875,00 €	900,00 €
GREZ-NEUVILLE	GREZ-NEUVILLE	Mairie / logement	1 875,00 €	900,00 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE	Groupe scolaire Marcel Pagnol	2 555,00 €	1 226,40 €
	CHERRÉ	Multiservice	1 875,00 €	900,00 €
	CONTIGNÉ	École	2 135,00 €	1 024,80 €
LIRÉ	ORÉE-D'ANJOU	École primaire Charles Perrault	2 402,67 €	1 153,28 €
LOIRE-AUTHION	SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE	Groupe scolaire les Sternes	2 295,00 €	1 101,60 €
LOURESSE-ROCHEMENIER	LOURESSE-ROCHEMENIER	Groupe scolaire Alexandre Pain	2 138,67 €	1 026,56 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MONTJEAN-SUR-LOIRE	Pôle enfance	2 138,67 €	1 026,56 €
MONTREUIL-JUIGNÉ	MONTREUIL-JUIGNÉ	École maternelle et réfectoire Jean Madeleine	2 402,67 €	1 153,28 €
	MONTREUIL-JUIGNÉ	École élémentaire J. Madeleine et logements	2 135,00 €	1 024,80 €
	MONTREUIL-JUIGNÉ	COSEC	3 300,00 €	1 584,00 €
MONTREUIL-SUR-LOIR	MONTREUIL-SUR-LOIR	Ancienne mairie	1 875,00 €	900,00 €
MÛRS-ÉRIGNÉ	MÛRS-ÉRIGNÉ	Centre culturel	2 555,00 €	1 226,40 €
OMBRÉE-D'ANJOU	POUANCÉ	Gendarmerie et logements communaux	1 875,00 €	900,00 €
PLAINE (LA)	PLAINE (LA)	Mairie et salles annexes	1 875,00 €	1 800,00 €
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)	Cabinet dentaire et logement	1 531,46 €	735,10 €
PUY-NOTRE-DAME (LE)	PUY-NOTRE-DAME (LE)	Bâtiment scolaire et 3 logements	2 138,67 €	1 026,56 €
PONTS-DE-CÉ (LES)	PONTS-DE-CÉ (LES)	Groupe scolaire Malraux	2 761,67 €	2 651,20 €
	PONTS-DE-CÉ (LES)	École élémentaire Renard	2 402,67 €	2 306,56 €
	PONTS-DE-CÉ (LES)	Hôtel de Ville et annexe	2 761,67 €	2 651,20 €
	PONTS-DE-CÉ (LES)	Groupe scolaire Corbin	2 138,67 €	2 053,12 €
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	Complexe sportif des Vignes d'Oule	2 138,67 €	1 026,56 €
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU	SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU	CCAS bâtiment principal	1 875,00 €	900,00 €
	SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU	CCAS annexe	1 875,00 €	900,00 €
ST-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	ORÉE-D'ANJOU	École P'tit Anjou	2 138,67 €	1 026,56 €
SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE	SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE	École élémentaire	1 853,29 €	889,58 €
	SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE	Salle communale	1 853,29 €	889,58 €
	SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE	École maternelle et restaurant scolaire	2 402,67 €	1 153,28 €
SAINT-LÉGER-DE-LINIERES	SAINT-LÉGER-DES-BOIS	Futur bibliothèque et atelier photo	1 531,46 €	735,10 €
SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET	SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET	Cantine scolaire	1 853,29 €	889,58 €
	SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET	École des Bois	2 402,67 €	1 153,28 €
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLLOUX	SAINT-MARTIN-DU-FOUILLLOUX	Groupe scolaire Pierre Ménard	2 295,00 €	1 101,60 €
SÈVREMOINE	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	École de l'Oiseau de feu	2 135,00 €	1 024,80 €
	SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	Résidence les Mimosas	2 135,00 €	1 024,80 €
	SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE	École Publique Pierre et Marie Curie.	2 135,00 €	1 101,60 €
SIVU LOIRE-LONGUÉ	SIVU LOIRE-LONGUÉ	Maison de la petite enfance	1 853,29 €	1 779,16 €
SOULAINES-SUR-AUBANCE	SOULAINES-SUR-AUBANCE	Groupe scolaire Condorcet	2 761,67 €	1 325,60 €
SOULAIRE-ET-BOURG	SOULAIRE-ET-BOURG	Mairie	1 853,29 €	889,58 €
TOTAL			127 267 €	67 785 €

AMÉLIORATION DES SYSTEMES EXISTANTS

Commune	Commune où se situe le projet	Bâtiment(s) audité(s)	Montant étude (HT)	Participation commune (TTC)
BÉCON-LES-GRANITS	BÉCON-LES-GRANITS	Centre culturel	5 300,00 €	2 544,00 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	LÉZIGNÉ	École-mairie	6 685,00 €	3 208,80 €
TOTAL			11 985 €	5 752 €

ÉTUDE STRUCTURE

Commune	Commune où se situe le projet	Bâtiment(s) audité(s)	Montant étude (HT)	Participation commune (TTC)
LANDE-CHASLES (LA)	LANDE-CHASLES (LA)	Salle communale	1 400,00 €	672,00 €
TOTAL			1 400 €	672 €

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Commune	Commune où se situe le projet	Bâtiment(s) audité(s)	Montant étude (HT)	Participation commune (TTC)
GREZ-NEUVILLE		Mairie	4 575,00 €	1 281,00 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	HUILLÉ	École et salle de restauration scolaire	2 470,00 €	1 185,60 €
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	Groupe scolaire	5 300,00 €	1 484,00 €
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		Groupe scolaire Jules Ferry	3 200,00 €	1 536,00 €
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		Groupe scolaire	3 800,00 €	1 064,00 €
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	Groupe scolaire	5 250,00 €	1 470,00 €
VAL-DU-LAYON	SAINT-LAMBERT-DU-LATTAY	Maison de l'enfance	4 150,00 €	1 992,00 €
TOTAL			31 735 €	11 447 €

ÉTUDE DE FAISABILITÉ « RÉSEAU DE CHALEUR »

Commune	Commune où se situe le projet	Bâtiment(s) audité(s)	Montant étude (HT)	Participation commune (TTC)
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE	Réseau de chaleur	8 400,00 €	2 352,00 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	SAINT-PIERRE-MONTLIMART	Réseau de chaleur-étude approfondie	9 140,00 €	4 387,20 €
SÈVREMOINE	SAINT-MACAIRES-EN-MAUGES	Réseau de chaleur	10 500,00 €	2 940,00 €
TOTAL			28 040 €	9 679 €

Suivez-nous
sur les réseaux
sociaux !



SIÉML

Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire